ISSN 0024-7650

lutte ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

12 mars, 17 mars...

IL FAUT UNE VÉRITABLE CONTRE-OFFENSIVE OUVRIÈRE !

M 6189 - 1341 - 9,00 F

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1341 - 18 mars 1994 - prix : 9 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

IL FAUT UNE VÉRITABLE CONTRE-OFFENSIVE OUVRIÈRE

La dernière en date des provocations du gouvernement, l'instauration d'un SMIC réduit à 20% pour les jeunes de moins de 26 ans, a suscité la riposte des jeunes le 3 et le 10 mars, et par endroits, le 11. Elle a contribué au succès des manifestations du 12 mars.

Ces réactions des travailleurs et des jeunes étaient indispensables, tant ce SMIC-jeunes est une mesure cyniquement pro-patronale. Elle ne crée pas un emploi de plus, mais elle autorise officiellement les patrons à sous-payer les jeunes et les incite à se débarrasser des travailleurs plus âgés.

Devant les premières manifestations, le gouvernement a reculé un peu. Cela ne suffit pas. Il faut le contraindre à annuler purement et simplement les décrets instaurant le SMIC-jeunes. Les manifestations du 17 mars qui ont cela pour objectif, doivent être un succès.

Ceux qui ont participé aux manifestations du 12 mars, comme ceux qui vont participer à celles du 17, ne l'ont cependant pas fait uniquement contre la dernière en date des mesures anti-ouvrières. Cela fait dix ans, quinze ans, que les travailleurs reçoivent des coups plein la figure. Les gouvernements se succèdent, les étiquettes politiques des ministres valsent, mais la politique menée ne change jamais sur le fond. Elle est toujours favorable aux patrons, toujours nuisible aux travailleurs.

Tous ces gouvernements, de droite comme de gauche, nous ont présenté le combat contre le chômage comme une priorité. C'est avec ce prétexte qu'ils ont bloqué les salaires, rogné les protections sociales, distribué des cadeaux au patronat.

Résultat : le chômage n'a jamais reculé, une fraction de la classe ouvrière – les chômeurs de longue durée – est tombée dans la pauvreté et il n'y a pas d'autre avenir pour les jeunes que de naviguer de chômage en petits boulots de plus en plus mal payés. Mais en revanche, tous les possédants qui tirent leurs revenus des entreprises, les actionnaires, les boursicoteurs, se sont enrichis. Et le patronat a acquis des droits supplémentaires, un culot monstre et la conviction qu'il peut faire ce qu'il veut.

Alors, la coupe est pleine. Il faut arrêter tout cela. Sinon, ne nous faisons pas d'illusion, ils continueront.

Les états-majors syndicaux sont surtout préoccupés par leurs rivalités de boutique et leur course après la "concertation sociale", c'est-à-dire des parlotes inutiles avec le patronat et le gouvernement. Ils ne cherchent pas réellement à combattre l'un et l'autre en proposant aux travailleurs un plan de lutte en conséquence. Les appels à des manifestations séparées – avant que la CGT choisisse, avec raison, de se joindre à celles appelées par la CFDT, FO, etc. – le montrent, entre autres.

Mais il faut saisir l'occasion que ces manifestations offrent et y participer massivement pour exprimer le mécontentement du monde du travail.

Ces manifestations ne doivent cependant pas rester sans lendemain. Il faut qu'elles soient le début d'une réaction générale de la classe ouvrière, toutes professions et toutes catégories confondues ; de ceux qui sont encore au travail comme de ceux qui sont déjà chômeurs.

Le SMIC-jeunes n'est peut-être qu'une goutte de plus dans la succession de toutes ces mesures anti-ouvrières qui rendent la vie des travailleurs de plus en plus dure pour enrichir une petite couche de parasites. Mais c'est peut-être la goutte qui fera déborder le vase. L'explosion sociale qu'ils craignent tous, ils finiront par la provoquer !

Arlette Laguiller

DU 12 MARS AU 17 MARS...

Banderoles syndicales le 12 mars.

...ET À UNE VÉRITABLE RIPOSTE ?

Les sept manifestations régionales qui se sont déroulées le samedi 12 mars avaient été décidées par la CGT il y a plusieurs semaines, avant donc que l'on connaisse la décision du gouvernement Balladur d'instaurer les contrats d'insertion professionnelle, les CIP, popularisés – si l'on ose dire – sous le nom de SMIC-jeunes. Cela a sans doute contribué à la mobilisation. Mais il y a suffisamment de mauvais coups contre les travailleurs pour que les protestations organisées tombent toujours à point.

Et c'est un fait, ces manifestations, sans atteindre les chiffres indiqués par les organisateurs, ont rassemblé des dizaines de milliers de travailleurs – 400 000 sur toute la France selon les responsables de la CGT, bien plus de 100 000 en tout cas, même selon les comptages de la police. C'est incontestablement un succès, même si la participation n'a pas beaucoup dépassé les milieux militants et sympathisants de la CGT qui, en dépit de ses appels, n'avait pas obtenu que les autres confédérations se rallient à son initiative, à l'exception de l'UNEF-ID, syndicat étudiant qui y avait appelé quelques jours auparavant, sans que son appel réussisse à mobiliser notablement la jeunesse scolarisée.

Une convergence... occasionnelle ?

La CGT a décidé, au lendemain du 12 mars, d'appeler à la journée du 17 mars, lancée par FO et la CFDT à l'issue de leur rencontre avec Balladur pour discuter du "plan quinquennal" du gouvernement, journée à laquelle se sont aussi ralliés les syndicats étudiants. Ainsi les principales organisations syndicales ouvrières appellent en même temps que les organisations syndicales étudiantes, pour reprendre le texte du communiqué signé en commun par les organisations régionales CFDT, CFTC, FO, CGT, FEN, FSU, UNEF, UNEF-ID de la région parisienne, à manifester *"pour assurer le succès et obtenir le retrait des décrets* (concernant le CIP)".

Mais cette convergence, qui devrait aller de soi, même si elle se limite à l'objectif du retrait des décrets concernant le CIP, et ne signifie pas une volonté de l'ensemble des organisations syndicales de dénoncer et de combattre la politique anti-ouvrière du gouvernement dans sa totalité, ne provoque pas l'enthousiasme des dirigeants syndicalistes. Si Nicole Notat, de la CFDT, s'est félicitée de constater que *"pour une fois , le mouvement syndical va être uni sur un objectif précis"* le 17 mars – mais elle s'était bien gardée de se rallier au 12 mars de la CGT –, Marc Blondel, de FO, s'est montré lui plus ouvertement réticent devant le ralliement de la CGT à une initiative dont il est pourtant l'un des initiateurs.

"Objectivement, a-t-il déclaré, *je suis satisfait* [de l'appel de la CGT] *dans la limite où je pense que, le 17 mars, il faut faire reculer le gouvernement sur ses décrets. Plus nous serons, plus nous nous ferons entendre"*. Mais il a tenu à faire remarquer qu'il ne souhaitait pas être *"débordé par une affaire politico-syndicale(...)" "Ce ne serait pas le même sujet, je n'aurais pas le même comportement"*, a-t-il déclaré. Comme si le fait de s'opposer aux décrets de Balladur n'était pas, par la force des choses, un fait "politico-syndical" !

Querelles de boutiques syndicales

Ce qui domine dans les calculs et les choix des dirigeants syndicaux reste donc les querelles de boutique. La surenchère à laquelle ils se livrent n'a pas pour objectif d'amplifier la colère et la réaction organisée des travailleurs. Blondel en particulier affiche sa contrariété, et du même coup contribue à affaiblir la mobilisation autour de sa propre initiative, parce qu'il ne veut pas que le mouvement de protestation dépasse les limites qu'il lui fixe, c'est-à-dire au grand maximum le retrait des décrets de Balladur. Il ne veut pas – et il le dit au fond explicitement – qu'il puisse devenir une riposte à l'offensive d'ensemble du gouvernement et du patronat contre tous les salariés, dont le CIP n'est pourtant qu'une des applications. Et il n'est pas le seul, parmi les responsables syndicaux, à exprimer cette prudence. Et puis, Blondel craint aussi les capacités de mobilisation de la CGT, qui dépassent de loin celles de FO, comme l'a montré le succès relatif du 12 mars.

Mais quelles que soient les arrière-pensées des dirigeants syndicaux – encore qu'en l'occurrence ni les uns, ni les autres ne prennent trop de précautions pour cacher leurs réticences – les initiatives qu'ils prennent constituent malgré tout une occasion pour les travailleurs d'exprimer leur ras-le-bol. C'est pour eux une opportunité pour se compter, pour mesurer l'amplification de la protestation. Cela peut encourager les travailleurs encore indécis à se mettre dans l'action et, du même coup, cela montrera au gouvernement et aussi aux patrons, qu'ils ne pourront pas multiplier leurs mauvais coups impunément.

Jean-Pierre VIAL

Prochaine réunion du
CERCLE LÉON TROTSKY
LA SITUATION EN HAïTI
vendredi 18 mars 1994
à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
75005 Paris
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

Les patrons en redemandent

Le CNPF a fait savoir à Balladur que quelque chose dans la loi quinquennale sur l'emploi ne lui convient pas. Il est tout à fait d'accord pour "annualiser le temps de travail", c'est-à-dire faire crever à la peine les travailleurs à certains moments quitte à les faire chômer ensuite ; il est également d'accord pour qu'on ouvre les banques et les commerces 6 jours sur 7 ; mais il refuse qu'il y ait obligation pour les patrons de respecter 2 jours consécutifs de repos hebdomadaire.

Il y a des chômeurs en nombre, condamnés à l'inactivité toute la semaine, mais reconnaître le droit "à la semaine des deux dimanches" à ceux qui travaillent, c'est encore trop pour ces rapaces.

Mais d'où vient le chômage ?

Parmi les entreprises de plus de 50 salariés, une sur trois a licencié en 1992, relève une étude du ministère du Travail. Et parmi les entreprises de plus de 500 salariés, elles sont 45%.

Pendant ce temps-là, les profits n'ont pas cessé de s'accroître, et les plus riches ont continué de s'enrichir. Pour arrêter cette hémorragie, pas d'autre solution que de licencier les licencieurs.

Lui aussi a senti le vent

Raymond Barre conseillait à Balladur alors qu'il était lui-même un fervent défenseur du "SMIC-jeunes", de *"ne pas s'enferrer"*. Il déclare maintenant : *"On a longtemps attendu ce genre de mesures, un retard supplémentaire ne fera pas de mal"*.

Cet ancien Premier ministre, qui s'était distingué entre autres en vitupérant à l'époque les "porteurs de pancartes", vient pourtant à sa façon de rendre hommage à ceux qui ont manifesté dans les rues. Sans eux, nul doute, Barre aurait été bien plus pressé.

LES JEUNES DANS LA RUE POUR NE PAS Y ÊTRE JETÉS PLUS TARD

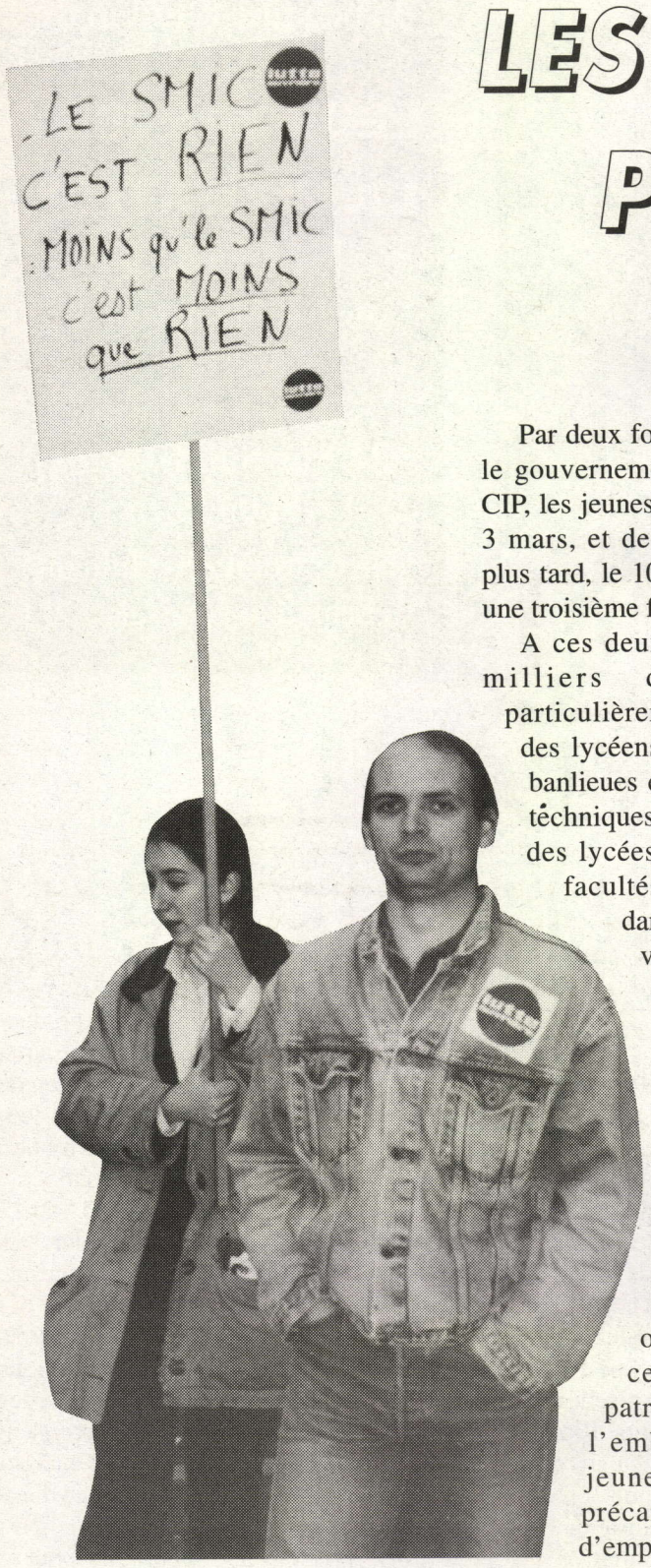

Par deux fois, depuis l'annonce par le gouvernement de l'institution des CIP, les jeunes ont manifesté. Le jeudi 3 mars, et de nouveau une semaine plus tard, le 10 mars, avant de le faire une troisième fois le 17 mars.

A ces deux occasions, plusieurs milliers d'étudiants, plus particulièrement ceux des IUT, et des lycéens, en majorité ceux des banlieues et des lycées et collèges techniques, beaucoup moins ceux des lycées dits classiques et des facultés, ont défilé à Paris et dans un certain nombre de villes de province. Et au-delà même de ceux qui se sont déplacés pour manifester, les discussions étaient nombreuses parmi les élèves s'interrogeant sur les décisions du gouvernement, et s'indignant du contenu de ces mesures, qui officialisaient un peu plus ce que de nombreux patrons pratiquaient déjà : l'embauche au rabais des jeunes, dans des emplois précaires, qui ne créent pas d'emplois nouveaux, mais qui contribuent à précariser les emplois des travailleurs anciens.

Dans certains endroits, comme à Lille par exemple, le 10 et le 11 mars, des manifestations improvisées se sont organisées sans même qu'il y ait eu un appel.

Certes ces manifestations n'ont pas encore l'ampleur de précédentes mobilisations de la jeunesse. Mais elles témoignent de l'inquiétude des jeunes et en particulier de cette fraction de la jeunesse qui dans quelque temps doit se retrouver sur ce que l'on continue à appeler – sans doute par dérision – le "marché du travail", et qui sait qu'elle a bien plus de "chance" de se retrouver dans la cohorte des sans-travail, et pour les rares qui en trouveront, avec des rétributions qui ressemblent à tout, sauf à un salaire digne de ce nom.

Parmi ceux qui se sont les premiers mobilisés, il y a les étudiants des IUT, à qui on avait fait croire qu'avec leurs diplômes ils pourraient, eux, s'en sortir mieux que d'autres, et à qui aujourd'hui le gouvernement annonce crûment qu'ils pourront royalement prétendre... à 80% du SMIC. Pour ceux parmi eux qui seront choisis pour travailler. Souvent, craignent-ils à juste titre, ce sera à la place des plus anciens, coupables d'être mieux payés pour le même travail. Et ce n'est pas sans raison que la colère des jeunes devant le projet gouvernemental est souvent partagée par leurs parents, choqués par l'injustice d'une mesure qui annule les sacrifices qu'ils ont dû faire pour permettre à leurs enfants de faire des études, et parfois inquiets devant une situation qui en fait des concurrents sur le marché du travail. D'où cette plaisanterie amère que l'on raconte aujourd'hui : un patron convoque un ouvrier pour lui annoncer deux nouvelles, une bonne et une mauvaise. La bonne : "J'embauche votre fils". La mauvaise : "je vous licencie".

Mais l'inquiétude et la mobilisation vont déjà au-delà de cette fraction de la jeunesse à qui on faisait croire qu'elle était un peu moins mal lotie, et qui espérait monnayer ses diplômes contre une "bonne" place. Et de plus en plus nombreux sont les jeunes, dans les lycées techniques, dans les LEP, qui peuvent faire le constat de ce qu'est le capitalisme.

Il est bien possible que Balladur et ses acolytes du gouvernement aient, dans les semaines qui viennent, des raisons de se faire du souci du côté de la jeunesse.

J.-P. V.

Eurodysney

PLUTO CULOTTÉ !

Que ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'y rendre se rassurent, le parc Eurodisney ne fermera pas. Après un certain nombre de péripéties au cours desquelles on avait vu la société afficher des pertes importantes, le cours de l'action chuter et la société mère américaine, Walt Disney, menacer de retirer ses billes si les banques ne rajoutaient pas de l'argent frais, un accord a été annoncé le 14 mars entre Walt Disney et ces banques en particulier la BNP, la Caisse des Dépôts et Indosuez.

Les banques renoncent à une partie des intérêts qui leur sont dus par Eurodisney et diffèrent une partie du remboursement du capital ; Walt Disney prête 1,1 milliard de francs, avec intérêts et renonce à une partie de ses royalties ; enfin, est prévue une augmentation de capital de 6 milliards de francs, couverte à 49% par Walt Disney et à 51% par les banques.

La société Walt Disney doit rajouter 3 milliards de francs. Mais ce n'est pas grand-chose car elle avait déjà fait de fructueuses opérations grâce à des jeux de vente, de revente, de prêt-bail, d'achat d'actions à un prix privilégié... qui lui avaient permis d'investir seulement 2 milliards de francs pour devenir l'actionnaire principal d'un parc qui a coûté entre 22 et 24 milliards !

Les banques limitent la casse et en fait n'auront à avancer de l'argent – et encore en échange d'une participation plus grande dans le capital Eurodisney – que si elles n'arrivent pas à placer sur le marché les nouvelles actions dont l'émission vient d'être décidée. Si les affaires d'Eurodisney redémarrent, tout ce monde-là verra les profits revenir et le cours des actions anciennes et nouvelles, achetées à bas prix, remonter !

Il est d'ailleurs probable que les profits reviennent assez vite, car tout laisse penser que les grosses pertes enregistrées par Eurodisney tiennent plus à un artifice comptable qu'à la stricte réalité.

Certes, les résultats du parc n'étaient pas à la hauteur des espérances des promoteurs, à cause de la crise ou des différences d'habitudes entre les publics européen et américain, et il y avait 2,1 milliards de pertes.

Mais en plus, l'entreprise a décidé d'imputer sur le seul exercice 1993 les 3,2 milliards de francs qu'avaient coûtés les dépenses de lancement du parc, au lieu de les amortir sur plusieurs années comme c'est l'habitude. Ce qui a donné un total annoncé de 5,3 milliards de francs de pertes pour 1993, la possibilité à Walt Disney de faire du chantage et une perspective de "redressement" assez proche...

Les victimes de l'opération sont en attendant les travailleurs d'Eurodisney, licenciés dans le but de "rentabilisation" tandis que les dindons de la farce sont ceux qu'on appelle les "petits actionnaires", ceux qui avaient cru faire une bonne affaire en achetant jusqu'à 165 F le titre Eurodisney qui ne vaut pas plus de 10 F aujourd'hui. Et surtout... ce sont les contribuables que nous sommes. Car c'est en effet avec l'argent des impôts que l'Etat et les collectivités locales – sous l'égide de Fabius en 1985 et de Chirac en 1987 – ont versé l'équivalent de 10 à 15 milliards de francs en infrastructures routières et ferroviaires, en vente de terrains au-dessous de leur valeur, en prêts à bas prix... De l'argent bien perdu pour les contribuables, mais qui a permis à une société comme Walt Disney de s'assurer, à bas prix, une belle perspective de profits futurs et en tout cas un beau capital !

S.F.

Chômage et petits boulots sous-payés

REFUSONS LE CHANTAGE

Alors qu'un peu partout des milliers de jeunes ont manifesté dans la rue leur indignation face au SMIC-jeunes, et que bien des établissements scolaires et universitaires de l'enseignement technique ont connu une effervescence certaine, il y a des gens qui s'évertuent à démontrer que toute cette agitation est artificielle et ne correspond pas aux problèmes réels des jeunes.

François Léotard est monté au créneau pour affirmer que les *"jeunes Français"* sont manipulés par *"des tireurs de ficelles extrêmement dangereux"*. Alors que la spontanéité des manifestations est sans doute ce qui a le plus inquiété le gouvernement au point de le faire au moins reculer d'un pas. Mais manifestement cela dépasse l'entendement du ministre de la Défense qui n'admet pas que les bonnes intentions de Balladur, qui disait vouloir permettre aux patrons de sous-payer les jeunes uniquement pour leur bien, pour résoudre le problème du chômage des jeunes, soient battues en brèche par les jeunes eux-mêmes. Le mensonge était trop gros, et il n'est pas passé : tout le monde sait bien que non seulement le SMIC-jeunes ne créera pas un emploi de plus, mais il permettra en plus à certains patrons de licencier des travailleurs plus âgés pour employer – à titre provisoire – des jeunes sous-payés. Et en l'occurrence l'inquiétude des parents répond à l'indignation des enfants. Léotard ne s'en remet pas et fait flèche de tout bois pour défendre Balladur.

Il n'est pas le seul et nombreux sont ceux qui, politiciens ou grands patrons, affirment que le salaire importe peu du moment que les jeunes ont un travail. Alain Madelin l'a formulé tout crûment : *"Mieux vaut un petit emploi que le chômage"* et Bébéar, le PDG d'AXA, de tenter de convaincre les jeunes que c'est une vraie chance pour eux que les patrons soient incités à leur mettre le pied à l'étrier, et qu'il ne faut surtout pas qu'ils se soucient au départ de leurs salaires. Bref, tout ce que ces gens-là ont à offrir aux jeunes est le choix entre le chômage et un travail précaire et sous-payé. Il y a effectivement de quoi se révolter, n'en déplaise à Léotard qui n'a pas le même type de problèmes financiers.

Dans le cadre de cette campagne en faveur du travail mal payé, un sondage effectué auprès de 400 jeunes a été largement utilisé parce qu'il indiquait que 73 % des jeunes de 18 à 24 ans étaient prêts à prendre le premier emploi qui se présenterait, *"même s'il ne correspond pas exactement à ce qu'on recherche"*. Et le même sondage indiquait que 66% des jeunes privilégiaient la sécurité de l'emploi alors que 49 % privilégiaient le niveau de salaire.

Le sondage vaut ce qu'il vaut mais il n'est guère étonnant que les jeunes, comme tout le monde, préfèrent avoir un travail stable plutôt qu'être chômeurs et qu'ils souhaitent pouvoir en vivre. Il faut tout de même une bonne dose de mauvaise foi pour en conclure que les jeunes ne demandent qu'à travailler dans n'importe quelle condition avec n'importe quel salaire, qu'ils ne sont en somme pas vraiment contre le CIP et que ceux qui ont manifesté ont été manipulés à l'encontre de leurs propres intérêts !

Bien des jeunes ont justement très bien compris que le CIP, ce n'est ni même le salaire minimum, ni une véritable embauche. Et ils ont bien raison de ne pas accepter.

Car c'est toute une pression que gouvernants et patronat s'efforcent d'exercer avec l'aide des médias sur les travailleurs, les chômeurs, les futurs travailleurs pour qu'ils acceptent encore de voir leurs droits réduits, les salaires amputés et qu'ils se résignent aux diktats du patronat. Et celui-ci ne perd aucune occasion pour exiger toujours plus tant que le rapport de force est en sa faveur. Certains en viennent même à réclamer de pouvoir embaucher des chômeurs payés par l'ANPE pour pouvoir ainsi les tester gratuitement pendant un certain temps !

Alors jeunes et moins jeunes, travailleurs et chômeurs, ont mille fois raison de renvoyer à la figure de tous ces gens-là tous leurs CIP et leurs salaires au rabais !

Dominique CHABLIS

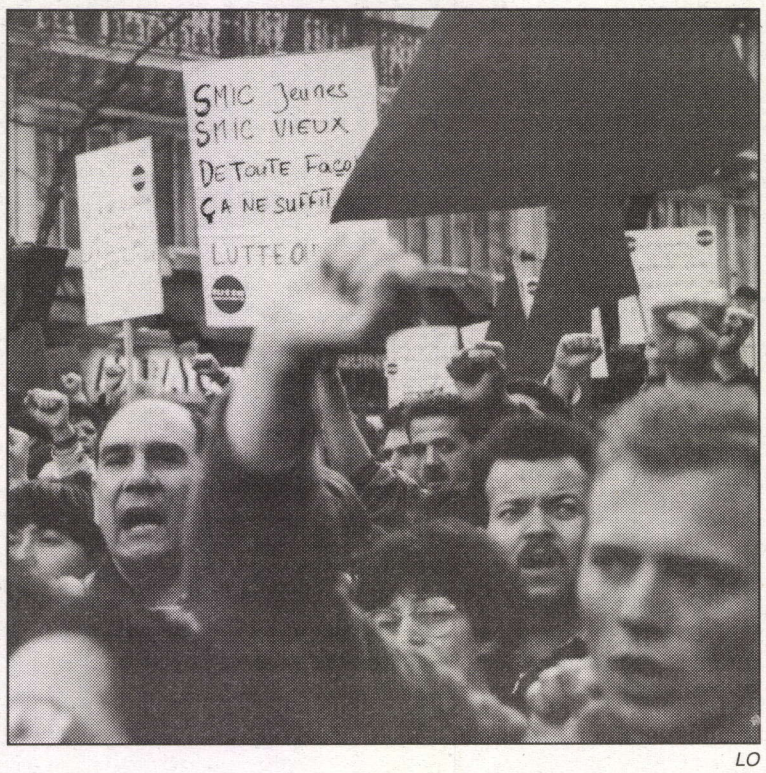

LO

Un patron qui se soucie des chômeurs

Sous le titre *"Embauchons des chômeurs"*, un dénommé Joseph Leddet, présenté par *Libération* comme économiste et chef d'entreprise, explique longuement sa solution contre le chômage, car il ne faudrait pas croire que les patrons se désintéressent des chômeurs...

Ce monsieur, qui sait de quoi il parle, explique que *"les mesures incitatives actuelles, en principe très favorables* (aux patrons), *comme la réduction de charges sociales pour l'entreprise qui recrute une personne inscrite à l'ANPE ou encore le "Smic-jeunes", ne sont pas efficaces : elles servent davantage en fait à diminuer le coût d'une embauche qui se serait produite de toute façon, pour compenser un départ notamment, qu'à créer des emplois véritablement nouveaux".*

Cet accès de sincérité lui permet ainsi d'en venir au fait : pour qu'un chef d'entreprise se décide vraiment à embaucher en plus, il en faut... plus ; il faut *"une très forte incitation qui n'existe pas dans le système actuel."*. Sa solution est toute simple : *"Pour que les entreprises aient vraiment envie de les faire travailler (les chômeurs), il faut qu'ils soient gratuits, au moins pendant une certaine période où ils continueraient à être indemnisés par les Assedic. Ainsi l'entreprise pourra à la fois tester le candidat et tenter un développement d'activité, sans risquer pour autant de mettre en péril sa santé financière."*

L'idée n'est même pas franchement originale puisque cela peut déjà se pratiquer pour des périodes d'essais de 15 jours, et parfois plus, pour des travailleurs en congé conversion ou pour le "retour à l'emploi" des plus de 50 ans. Mais ce monsieur voudrait généraliser le système sur des périodes plus longues : si la main-d'œuvre était gratuite pour les patrons, les affaires marcheraient tellement mieux !

En tout cas voilà un bel exemple du culot sans borne des patrons, et de l'impudence des économistes à leur service, qualités cette fois réunies dans la même personne. Après tout, on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même.

Élections cantonales

QUEL ENJEU ?

■ Les élections cantonales des dimanches 20 et 27 mars prochains, concernent la moitié des cantons – 2018 sur les 4033 que compte le pays . Chacun de ceux-ci doit désigner au scrutin uninominal à deux tours un représentant au Conseil général du département, dont les membres sont ainsi renouvelés par moitié tous les trois ans.

De toutes les élections, les cantonales sont sans doute celles qui paraissent le moins constituer un enjeu déterminant à l'échelle nationale, et apparaissent avant tout comme des élections locales. Il faut dire que cette unité territoriale et administrative qu'est le canton a été conçue à l'époque de la Révolution française, alors que la majorité de la population était encore paysanne. Elle est donc singulièrement décalée dans la réalité actuelle, marquée notamment par le poids des villes face aux zones rurales. Ainsi, au sein d'un même département, la population des cantons varie souvent aujourd'hui dans un rapport de 1 à 10, voire de 1 à 20 et plus.

Pour ne prendre que les cantons concernés par les prochaines élections, la moitié d'entre eux comptent moins de 9 000 habitants tandis qu'un sur dix en abrite plus de 30 000. Reflet de ces disparités, dans le département du Puy-de-Dôme par exemple, les 250 000 habitants de Clermont-Ferrand n'ont droit qu'à 15 élus tandis que les 350 000 habitants dispersés dans le reste du département en disposent de 46. Les aménagements et redécoupages qui se sont succédé depuis 1982 ont abouti à créer 400 nouveaux cantons, mais n'ont pas vraiment changé cette situation.

Cette surreprésentation des campagnes pèse d'ailleurs dans le sens d'une stabilité voulue des institutions. En effet, les conseillers généraux participent aux côtés d'autres "grands électeurs" (députés, conseillers régionaux et conseillers municipaux) à la désignation des sénateurs. C'est ce mode d'élection à deux étages qui contribue à mettre le Sénat à l'abri des changements trop brutaux d'opinion et de majorité.

La grande majorité de la population, notamment dans les secteurs urbains, ignore bien souvent les limites du canton et le nom du conseiller. Mais ces élections suscitent un tout autre intérêt chez les notables locaux qui, grâce à ce mode d'élection désuet, peuvent glaner quelques sièges.

De même, pour les états-majors politiques, ces élections qui vont concerner la moitié du corps électoral prennent une allure de test. Cela explique qu'ils tentent, malgré l'indifférence générale, de motiver leurs électeurs. Le PS, qui détient actuellement la majorité des sièges dans 12 départements, contre 45 pour l'UDF et 26 pour le RPR, aimerait bien enrayer son recul électoral et bénéficier sur ce plan du mécontentement suscité par la politique du gouvernement Balladur. Les partis de droite, eux, voudraient bien que le succès remporté lors des élections législatives de l'an dernier soit confirmé, et reprendre quelques sièges conquis par le PS lors des cantonales de 1988.

Il n'y a évidemment rien à attendre de tout cela pour les travailleurs. Mais il y a là autant d'enjeux d'importance pour politiciens locaux et notables, pour qui un poste de conseiller général est bien souvent le premier échelon d'une carrière politique, un tremplin dont ils espèrent qu'il les propulsera vers un siège de député ou de sénateur, voire plus haut encore...

R.M.

Affaires de cultes

AU NOM DU PÈRE DU FILS ET DES PAS SAIN(T)S D'ESPRIT...

Si le ridicule ne tue pas, c'est sans doute qu'en enfer il n'y a plus assez de places pour tous ceux qui, au nom d'un dieu ou d'un autre, sont tombés sur la tête.

Ainsi, le grand rabbin de France a appelé les Juifs pieux à ne pas voter aux cantonales, le second tour tombant le 27 mars, jour des Rameaux pour les Enfants de Marie (que cela n'a pas l'air de perturber bien qu'il s'agisse d'un dimanche) et premier jour de la Pâque pour les adeptes de la foi mosaïque.

Or, à en croire les spécialistes du direct avec l'au-delà, Yaveh aurait interdit d'effectuer le moindre travail un tel jour. Emarger un livre de contrôle de vote s'apparentant à un travail, c'était la damnation garantie à moins de trouver un arrangement entre Jéhovah et Marianne. Le grand rabbin en avait trouvé un et proposait que ses ouailles votent par procuration.

Restait à obtenir le feu vert d'un Pasqua qui, ministre de l'Intérieur et des cultes, cumule les fonctions de chef des forces de l'ordre et de chargé de l'ordre moral. La grâce divine faiblirait-elle ? Ou le ministre craindrait-il d'ouvrir une brèche par où, la foi(s) d'après, pourraient s'engouffrer des intégristes catholiques refusant qu'on organise des élections le jour du seigneur ? Toujours est-il que Pasqua a refusé.

Il ne l'emportera sûrement pas au paradis, car en Italie, où à la même date se déroulent des législatives, les autorités, confrontées à une même demande du rabbinat, ont tenu, elles, à organiser un vote sur deux jours.

A ce propos, dans cette même Italie où l'on ne refuse décidément rien aux cultes, on a vu, ces jours derniers, le Vatican fulminer des anathèmes contre le manque de solidarité d'une chapelle concurrente, l'Eglise anglicane.

Voilà en effet que celle-ci a décidé que des femmes pourraient être ordonnées prêtres ! Que le diable se cache sous des jupes, surtout en Grande-Bretagne, l'affaire ne date pas d'hier : déjà en 1534, Henri VIII avait damné son âme pour une belle, en divorçant de sa précédente épouse et en rompant avec Rome.

Malgré tout, si l'Eglise anglicane qu'il avait fondée était dirigée par le souverain – et donc parfois, comme actuellement, par une femme –, dieu merci, la prêtrise restait, comme chez les catholiques, réservée à la gent masculine. Et au moment où les femmes des curés – et leurs maris – réclament, au grand dam de Rome, de pouvoir s'afficher, le pape et ses cardinaux y trouvaient un réconfort.

AFP

Anglicanes et Anglicans peuvent rigoler du tour joué au Vatican...

Las, la toujours excentrique Angleterre a fini par ordonner 32 femmes prêtres, avec un millier encore sur la liste d'attente ! Ces anglicans qui ne respectent plus rien, ont même choisi le 12 mars, pour commettre ce crime contre dieu (qui, c'est connu, a un fils mais pas d'épouse) : pour un peu, cela coïncidait avec la Journée internationale des femmes ! C'est tellement shocking que des centaines de prêtres anglicans auraient viré au catholicisme...

Reste quand même un "petit" problème pour Jean-Paul II. Ces curés ayant généralement profité du temps où ils étaient anglicans pour contracter mariage – on peut ne pas vouloir connaître les femmes prêtres, mais accepter de les connaître au sens biblique –, ils se trouvent en état de péché mortel...

P.L.

Procès Touvier

PROCÈS À LA SAUVETTE DU RÉGIME DE VICHY

Quarante-huit ans après une condamnation à mort par contumace, pour "trahison", Paul Touvier va se retrouver dans le box des accusés, devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles. Il aura fallu pour cela pas moins de cinquante ans...

Touvier est né en 1915, dans une famille catholique de Chambéry. A la fin des années trente, son père et lui militent à l'extrême-droite. A l'arrivée de Pétain à la tête de l'Etat français, ils rejoignent la Légion des Combattants, parti pétainiste conduit par Joseph Darnand. Les plus activistes se retrouvent bientôt dans le SOL (Service d'Ordre Légionnaire). Touvier, ancien employé de la SNCF, est permanent depuis septembre 1940. Début 1943, le SOL devient la Milice. Touvier est responsable du "deuxième service" (les "renseignements") pour la région lyonnaise.

Les miliciens de Laval et Darnand jurent de lutter contre "l'égalitarisme" et la "lèpre juive". Ils veulent un Etat français fasciste. Ils prêtent serment au maréchal Pétain mais forment aussi des détachements incorporés dans la Waffen-SS qui combat contre l'URSS sur le front de l'Est. Avec la "franc-garde", son bras armé, ils s'attaquent à la résistance, aux Juifs, tout en multipliant crimes et exactions engendrant, contre eux, une véritable haine populaire. Ainsi, Touvier réquisitionna appartement et voiture d'une famille juive, perquisitionna en ramassant argent, bijoux, meubles, racketta des commerçants. Ce qui ne l'empêchait pas, jusqu'en 1944, de vivre avec une prostituée qu'il faisait "travailler" pour compléter ses revenus...

Sûr pourtant d'avoir incarné à son niveau la continuité de l'Etat français, Touvier accueillit d'abord le chef des résistants lyonnais à la fin de l'Occupation. Il se présenta comme le "représentant de la Milice". Ce n'est qu'ensuite qu'il comprit vite qu'il devait prendre la fuite et se cacher pour ne pas connaître le sort de Darnand, fusillé en 1945.

Depuis, pendant 45 ans, il a bénéficié de la complicité protectrice de multiples institutions religieuses. En 1971, des prélats interviennent dans la coulisse pour obtenir sa grâce du président Pompidou. Accordée ! Pompidou estime qu'*"il est temps de mettre fin aux querelles des Français"*. Cette décision relance cependant l'action judiciaire. Les plaintes pleuvent sur Touvier en 1973-1974. L'instruction suit son cours avec une stupéfiante lenteur : il faudra encore quinze ans pour que la gendarmerie l'arrête, en 1989. Il est incarcéré sous les inculpations d'assassinats, tentatives d'assassinats, arrestations illégales, séquestrations, tortures corporelles et meurtres avec préméditation, constituant ses "crimes contre l'humanité". Mais Touvier se voit confirmer plusieurs non-lieux par la chambre d'accusation de la Cour de Paris dans un arrêt du 13 avril 1992.

Cette sollicitude de l'Eglise, puis de magistrats à son égard, peut surprendre, elle a pourtant une racine bien précise. Ces deux institutions furent en leur temps de zélés soutiens du régime de Vichy. Ainsi, un seul magistrat refusa de prêter serment à Pétain. Et pendant longtemps, un demi-siècle, ces forces et d'autres ont préféré qu'on laisse dans l'ombre cette page de l'histoire de l'Etat français. En 1992, les magistrats de la Cour de Paris ne parlaient-ils pas encore du régime de Vichy comme d'*"une constellation de bons sentiments"*...

Cet arrêt cassé par la chambre criminelle de la Cour de cassation, la voie a été ouverte au premier procès d'un milicien français pour *"complicité de crime contre l'humanité"*... cinquante ans après.

La pression a été si forte qu'il a fallu un demi-siècle pour juger un Touvier. Son itinéraire montre cependant que des Touvier français il y en avait des dizaines de milliers. Mais la légende, reportant sur les seuls Allemands la responsabilité de la mise en place du régime de Vichy, a la vie dure et encore bien des défenseurs !

La vérité est pourtant là : le régime de Pétain était un gouvernement bien français mis en place, après la défaite de 1940, avec l'assentiment de l'Assemblée nationale élue en 1936, et qui a su trouver les cadres et les hommes de sa politique.

La plus grande partie du personnel politique, de la police, des juges, de l'Eglise, n'a pas été gênée de rester à son poste derrière le maréchal, n'hésitant pas dans son zèle collaborationniste à courir souvent au-devant des desiderata des occupants nazis.

Certes, un procès de Bousquet, chef de la police parisienne et organisateur de la rafle du Vel' d'Hiv', mort à temps, aurait été plus révélateur que celui du deuxième couteau Touvier. Mais, pendant des dizaines d'années, nombreux et surtout influents ont été tous ceux qui préféraient voir mis en avant une légende pieuse d'une bourgeoisie française et de ses cadres politiques qui auraient pour l'essentiel résisté à l'envahisseur, plutôt que la réalité. Et ce n'est qu'aujourd'hui, alors qu'il ne reste plus guère d'acteurs et de moins en moins de témoins de cette période, qu'un peu de lumière finira peut-être par se faire sur le régime de Vichy. Sans trop d'empressement quand même ; même l'instruction en cours contre un Papon, responsable de déportations de Juifs de Bordeaux, semble encore enlisée !

J.F.

AFP

Mme Bonfiglio, un danger pourl'ordre public !

La doyenne de Marseille, une femme de 107 ans, a failli être l'objet d'une expulsion.

Eh oui, bien qu'arrivée en France il y a... plus d'un siècle, elle est restée aux yeux de la loi une "étrangère", puisque née en Italie. En tant que telle, elle doit donc faire renouveler sa carte de séjour tous les dix ans. La chose ne lui étant physiquement plus possible depuis belle lurette, ses enfants s'en chargent d'habitude. Evidemment, eux-mêmes ne sont plus très vaillants – vu leur âge – et, surtout, ils doivent avoir fini par oublier, qu'un siècle après, leur mère reste une "étrangère"...

Mais les représentants de l'ordre, eux, n'oublient rien et une étrangère en situation irrégulière – fût-ce une centenaire grabataire –, cela menace l'ordre public. Plus de permis, et hop, on cessa de verser la pension de retraite, les remboursements maladie. On ne sait pas si une escouade des sbires de Pasqua était déjà en route pour expulser la centenaire, mais le scandale ayant fini par faire du bruit, l'administration a promis qu'elle rétablirait la vieille dame dans ses droits. Ouf !

Mais les pandores ouvrent l'œil et le bon. Une rumeur fait état d'une prochaine descente de leurs services au musée du Louvre : il paraîtrait qu'une autre Italienne, une certaine La Joconde, y résiderait depuis des lustres sans titre de séjour valable...

Sommet anti-mafia

LES PARRAINS VONT TREMBLER...

Méhaignerie, ministre de la Justice, annonce qu'il va prendre des mesures pour faire la guerre à la mafia. A défaut de faire peur aux caïds du grand banditisme, y aurait-il de quoi inquiéter quelques politiciens de la droite – à laquelle il appartient – dont les relations avec le milieu ne semblent guère faire de doute après l'assassinat de Yann Piat ?

Pas sûr. Les politiciens en question sont bien placés pour savoir ce que valent des promesses électorales, que ce soit les leurs ou celles de leurs amis politiques.

Afrique du Sud

Affrontements au Bophuthatswana

UNE ESCARMOUCHE SANGLANTE DANS UNE GUERRE LARVÉE

En Afrique du Sud, c'est en fin de compte la pression populaire partie du Bophuthatswana, l'un des homelands soi-disant indépendants créés par l'Apartheid, qui a fini par déclencher une réaction en chaîne entraînant le ralliement d'un certain nombre d'opposants au processus de règlement en cours.

On ne comptait plus les tentatives de négociations de la dernière chance, ni les reports des échéances légales pour le dépôt des listes de candidats aux élections du 27 avril consentis par le président De Klerk et ses alliés de l'ANC, le Congrès National Africain. Mais jusqu'à présent ces manœuvres diplomatiques n'avaient donné que bien peu de choses en-dehors du ralliement, un peu forcé quand même, du leader du homeland du Ciskei, en échange de la garantie d'une retraite et surtout de l'arrêt de poursuites judiciaires qui risquaient de le conduire tout droit en prison chez les droits communs.

Mouvement de colère au "Las Vegas de l'Apartheid"

Au Bophuthatswana, régnait le président Lucas Mangope, nommé, armé et financé par le régime de l'Apartheid, au milieu d'une population misérable malgré les profits considérables collectés par les compagnies sud-africaines grâce aux casinos de Sun City (le jeu est interdit en Afrique du Sud) et aux mines de platine.

Velacco/Gamma

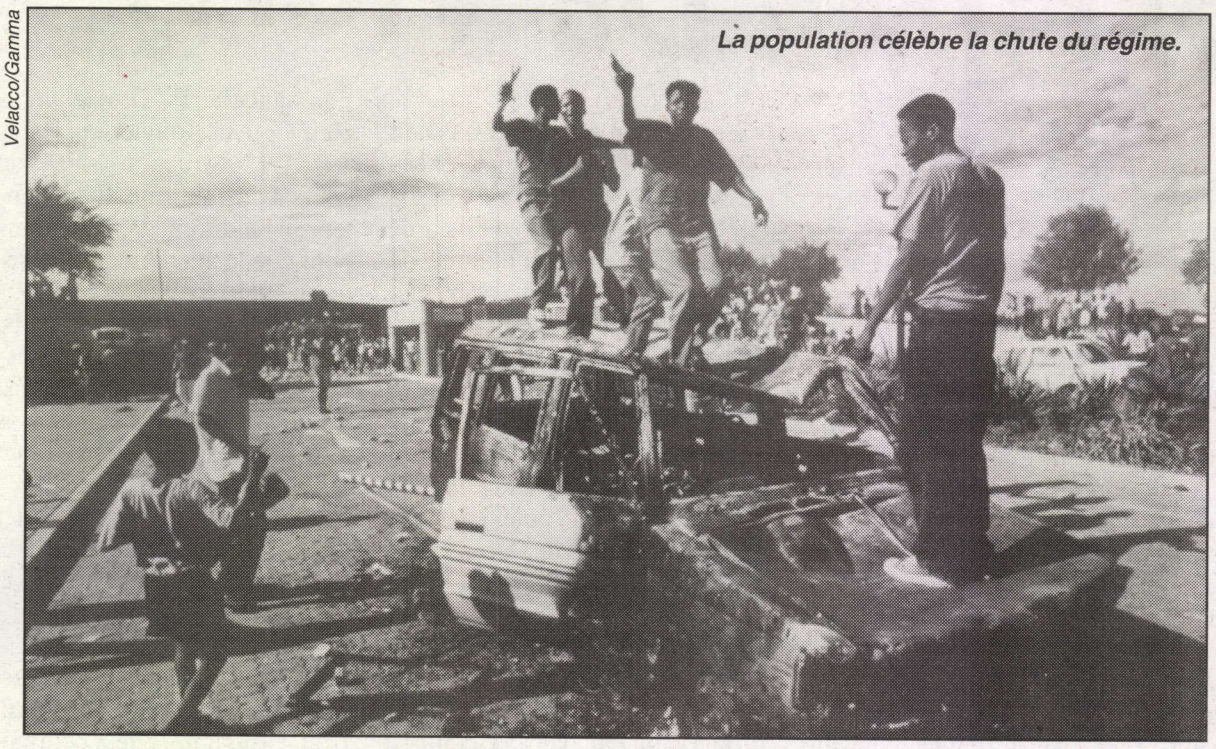

La population célèbre la chute du régime.

Depuis plusieurs semaines, une campagne de protestation contre le refus de Mangope de laisser la population participer aux élections était organisée par l'ANC, malgré une répression systématique. Le 9 mars, la quasi-totalité des fonctionnaires du homeland ainsi que le personnel hospitalier et celui des transports répondaient à un appel de l'ANC à descendre dans la rue avec les étudiants et lycéens.

Le lendemain, sur la demande de Mangope a-t-on dit, quelques centaines d'individus en armes des groupes d'assaut néo-nazis de l'AWB, Mouvement de Résistance Afrikaner, faisaient irruption dans la capitale, tirant dans le tas sur les manifestants et passants noirs. Sans doute la police, noire, de Mangope a-t-elle pris peur. Quoi qu'il en soit, au bout de quelques heures elle avait rejoint les manifestants tandis que Mangope lui-même prenait la fuite. En moins de 24 heures, les troupes de l'AWB étaient en déroute et quittaient le homeland.

On a beaucoup parlé à cette occasion dans les médias des trois morts de l'AWB, en particulier de deux d'entre eux achevés devant une équipe de télévision par un policier noir du homeland. La presse a fait moins de cas de la soixantaine de Noirs morts sous les balles de ces Rambos racistes – comme quoi, même après le décès officiel de l'Apartheid, l'égalité raciale n'est toujours qu'un mythe, même parmi les morts, et même dans les préjugés des journalistes occidentaux.

L'extrême-droite blanche coupée en deux

Suite à la déroute de l'AWB et sans doute surtout face à la mobilisation de la population, le gouvernement sud-africain s'est hâté de déclarer la déchéance de Mangope et la réintégration du Bophuthatswana dans la République sud-africaine.

Mais c'est dans l'extrême-droite blanche que l'événement semble avoir eu le plus d'impact. A peine l'AWB avait-elle perdu la partie que le général Viljoen, sans doute le plus connu des leaders de cette extrême-droite, rompait les rangs. Dans la foulée, il formait un nouveau parti, le "Front de la Liberté", qui enregistrait aussitôt sa participation aux prochaines élections. Il semblerait que Viljoen aurait ainsi entraîné à sa suite une fraction importante de ses anciens alliés, y compris les dirigeants des associations de fermiers blancs de l'Orange et du Transvaal – deux bastions de l'extrême-droite.

Il ne reste donc plus face à la coalition du Parti National de De Klerk et de l'ANC qu'une extrême-droite blanche affaiblie. Mais jusqu'à quel point, il est trop tôt pour le dire et surtout il n'est pas impossible qu'elle cherche à compenser cet affaiblissement par un activisme plus intense. En outre, reste encore le principal adversaire du processus, le chef Buthelezi et son parti Inkatha, qui, après diverses tentatives de rapprochement manquées, reste toujours à l'écart de la préparation des élections.

Or, la réaction populaire qui s'est produite au Bophuthatswana pourrait bien également se produire dans les parties du Natal où Buthelezi entend empêcher le déroulement des élections. A ceci près que Buthelezi semble jusqu'à présent disposer de moyens matériels (la police de son fief du Kwazulu), humains et politiques (les bandes armées d'Inkatha et le soutien qu'il a dans une partie de la population zouloue) incomparablement plus importants que ceux dont disposait Mangope. Et c'est de là que pourrait partir le prochain affrontement dans cette guerre civile larvée que l'Apartheid a laissée en héritage à l'Afrique du Sud.

F.R.

Algérie

Négociations entre pouvoir et islamistes ...et surenchère des groupes armés

C'est une nouvelle démonstration de force que les groupes armés islamistes algériens viennent de faire avec l'assaut donné, jeudi 10 mars, à la prison de Tazoult, près de Batna dans les Aurès – l'ancienne prison centrale de Lambèze, qui servait de bagne du temps de la colonisation française, puis fut l'un des lieux de détention les plus tristement célèbres pendant la guerre d'Algérie.

L'opération aurait été menée par quelque 150 hommes. Le nombre de détenus libérés, pour la plupart des islamistes, est d'au moins un millier, dont 100 condamnés à mort et 400 à perpétuité si l'on s'en tient aux chiffres reconnus officiellement. Mais selon les déclarations de représentants du FIS, 1 800 prisonniers auraient été libérés dont 350 condamnés à mort. Vingt-quatre d'entre eux ont été abattus et 79 autres repris lors des opérations de ratissage organisées immédiatement par l'armée dans toute la région. Ceux qui ne seront ni tués ni repris dans les jours qui viennent fourniront probablement aux maquis armés islamistes quelques centaines d'hommes de plus : ils n'auront d'ailleurs guère d'autre choix.

Pression accrue des groupes armés islamistes

Par ce coup de force contre une prison, ces groupes armés islamistes ont fait d'une pierre deux coups. En comparaison, l'élargissement de prisonniers annoncé en janvier dernier par le gouvernement, à titre de mesure d'apaisement destinée à favoriser le dialogue avec les mouvements islamistes, apparaît comme dérisoire : 167 islamistes seulement détenus des "camps de sûreté" du Sahara ont été libérés suite à ces mesures.

Proche Orient

LES ORDRES ÉTAIENT DE LAISSER FAIRE

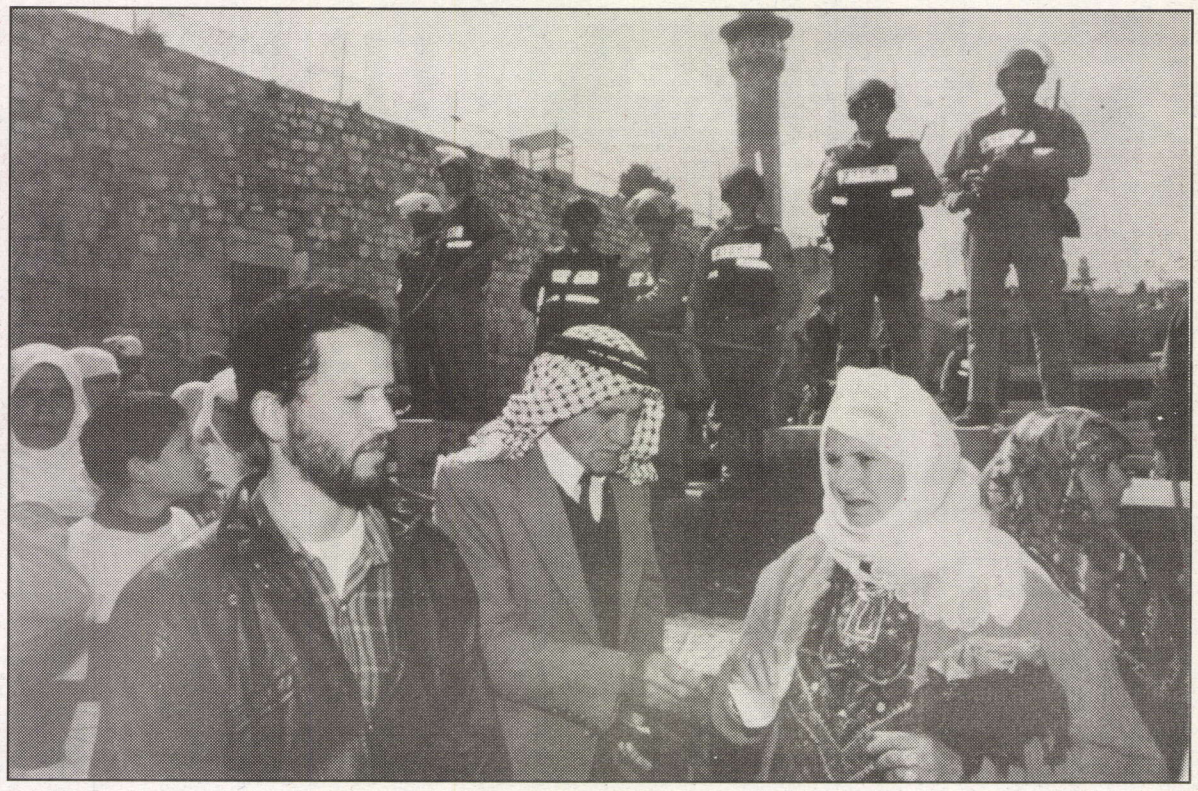

Les Palestiniens et le quadrillage militaire israélien. Baitel-Hires/ Gamma

Il aura fallu plus de quinze jours, après le massacre d'Hébron le 25 février, pour que le gouvernement israélien se décide à faire vis-à-vis des Palestiniens un geste minimum : la mise hors la loi de deux organisations de colons juifs d'extrême-droite – le Kach et le Kahane Haï .

Celles-ci avaient applaudi au massacre d'Hébron et il était évident que le geste du tueur du 25 février, Baruch Goldstein, lui-même membre du Kach, n'était pas à mettre sur le compte de sa "folie", comme l'avait d'abord dit le gouvernement israélien. C'était un geste froidement calculé, encouragé par toute la politique de ces organisations racistes qui, depuis des années, appellent ouvertement – et impunément – à massacrer les Arabes.

Le gouvernement Rabin a aussi annoncé que désormais les soldats israéliens pourraient *"faire usage de leurs armes"* contre des colons juifs qui, *"sans que leur vie soit directement en danger"*, ouvriraient le feu contre des Palestiniens. Il prétend d'ailleurs que ce n'est pas là une directive nouvelle, mais *"la mise à jour d'une directive ancienne qui n'a pas été bien comprise par les soldats"*.

Il y a là une belle hypocrisie, car l'enquête effectuée après l'attentat d'Hébron montre au contraire que, justement, les soldats israéliens avaient au contraire parfaitement compris les ordres, qui étaient de laisser faire les colons... Ainsi le commandant des unités de gardes-frontières a déclaré tranquillement que *"les ordres étaient formels : il ne fallait pas tirer sur les Juifs"*. Et de répondre à la question du juge de la Cour suprême de Jérusalem – *"Même si un colon ouvrait le feu sur des Palestiniens ?"* – que *"les ordres étaient de nous mettre à l'abri en attendant qu'il ait vidé son chargeur"*. Ordres qu'apparemment les soldats israéliens présents à la mosquée d'Hébron le 25 février ont exécutés scrupuleusement, attendant que l'assassin ait terminé ses munitions et fait trente morts parmi les Palestiniens qu'il "arrosait" au fusil-mitrailleur... Un autre général a d'ailleurs donné carrément son sentiment : *"Pour nous l'interprétation de base est claire : un Juif qui porte une arme, c'est pour se défendre; un Arabe qui en a une, c'est un terroriste"*.

Dans ces conditions, il est évidemment bien difficile de remettre en route les laborieux pourparlers d'application de l'accord "Gaza et Jericho d'abord" signé en septembre dernier. Le fond de cet accord consistait, en échange d'une ombre de pouvoir sur ces deux régions palestiniennes et d'une reconnaissance officielle de l'OLP, à demander à celle-ci de se charger du maintien de l'ordre parmi la population palestinienne et, en clair, de faire cesser l'"Intifada". Or depuis des mois, si Arafat et l'OLP ont donné tous les gages qu'ils étaient prêts à assurer l'ordre et à mettre en place leur pouvoir contre leur propre population, l'attentat d'Hébron montre aux yeux du monde que, de son côté, le gouvernement israélien n'a pas bougé le petit doigt pour mettre à la raison les colons racistes qui patrouillent l'arme à la bretelle dans les territoires occupés.

Dans ces conditions, Arafat et l'OLP continuent de se faire tirer l'oreille pour reprendre les négociations, tandis que la population palestinienne revient à ce qui, depuis plusieurs années, a été sa principale arme contre l'armée et l'occupation israélienne : les pierres lancées contre les soldats. Avec raison, car c'est bien la poursuite de cette révolte opiniâtre qui a entraîné, en septembre dernier, cette concession mesurée qu'était, de la part du gouvernement israélien, la signature de l'accord "Gaza et Jericho d'abord". Et c'est bien la reprise de ces manifestations qui pourrait démontrer aux dirigeants d'Israël que, s'ils croyaient pouvoir revenir maintenant à leur immobilisme de toujours et à leur politique de colonisation rampante des territoires, ils se tromperaient lourdement...

André FRYS

Depuis que le pouvoir algérien a entamé le dialogue avec les mouvements islamistes, et en premier lieu avec le FIS dissous, la surenchère entre les groupes armés islamistes semble faire rage. Les raisons peuvent aller de la volonté de se mettre en position de force dans les éventuels marchandages avec les chefs de l'armée, à la volonté de certains groupes armés islamistes de rendre impossible tout accord de la direction politique du FIS avec le pouvoir (si tant est que celle-ci y soit prête), en passant par la simple surenchère entre fractions rivales.

Depuis deux mois les groupes armés islamistes algériens n'ont donc cessé d'accroître leur pression sur le pouvoir et sur la population. Les menaces destinées à créer un climat de peur, les attentats et assassinats se sont encore multipliés, dont récemment l'assassinat du directeur du théâtre d'Oran, ancien compagnon de l'écrivain Kateb Yacine, connu pour être proche de l'ancien Parti Communiste Algérien. Dans certaines villes ou régions où ils se sentent particulièrement forts, les groupes armés islamistes vont jusqu'à organiser eux-mêmes des barrages de route surprises pour contrôler automobilistes ou voyageurs de bus, parfois de façon sanglante. C'est ainsi que, selon le journal *Libération* du 14 mars, un jeune appelé, à quelques semaines seulement de la fin de son service militaire, descendu d'un bus contrôlé par un groupe islamiste dans la région de Laghouat, au sud, a été égorgé sur place.

Recherche d'un compromis pour imposer la misère à la population

Un peu plus de deux ans après l'arrêt des élections, dont le premier tour avait été remporté par les islamistes, et l'interdiction du FIS, le nouveau président algérien, le général Zeroual, tente de reprendre en quelque sorte la politique pour laquelle Chadli avait été destitué par l'état-major de l'armée en janvier 1992 : la recherche d'un compromis entre armée et islamistes pour le partage du pouvoir. A cette différence près que la politique de répression contre le mouvement islamiste menée pendant deux ans, loin de réussir à l'éliminer, n'a fait qu'aboutir au développement aux côtés du FIS d'une opposition islamiste armée, qui existait encore fort peu il y a deux ans et que la direction politique du FIS est probablement aujourd'hui loin d'être capable de contrôler.

L'autre différence est que l'Algérie aujourd'hui est quasiment en cessation de payement, contrainte de négocier un accord de rééchelonnement de sa dette avec le FMI. Celui-ci lui imposera une politique d'austérité draconienne contre la population déjà gravement appauvrie par le chômage et les hausses successives des prix ; comme tous les ans le mois de ramadan qui vient de se terminer à été l'occasion d'une nouvelle flambée de ceux-ci. C'est la raison pour laquelle les gouvernants des grandes puissances se disent aujourd'hui eux aussi favorables à la recherche d'un compromis entre armée et islamistes afin de rétablir l'ordre et d'avoir enfin un pouvoir stable, comme l'a par exemple récemment affirmé le ministre français des Affaires étrangères, Juppé.

Ce n'est pas bien sûr que le sort du peuple algérien préoccupe ces gens-là ; mais, face à l'accroissement de la misère, que l'avidité des hommes d'affaires algériens et étrangers et les exigences des banquiers occidentaux imposent, une dictature conjointe de l'armée et des chefs religieux intégristes, s'il n'est pas déjà trop tard pour tenter de mettre sur pied un tel compromis, pourrait être à leurs yeux le moyen d'imposer la résignation aux pauvres d'Algérie et en premier lieu à la classe ouvrière.

Olivier BELIN

Bosnie-Herzégovine

UN NOUVEAU PLAN POUR L'INVIVABLE PARTAGE

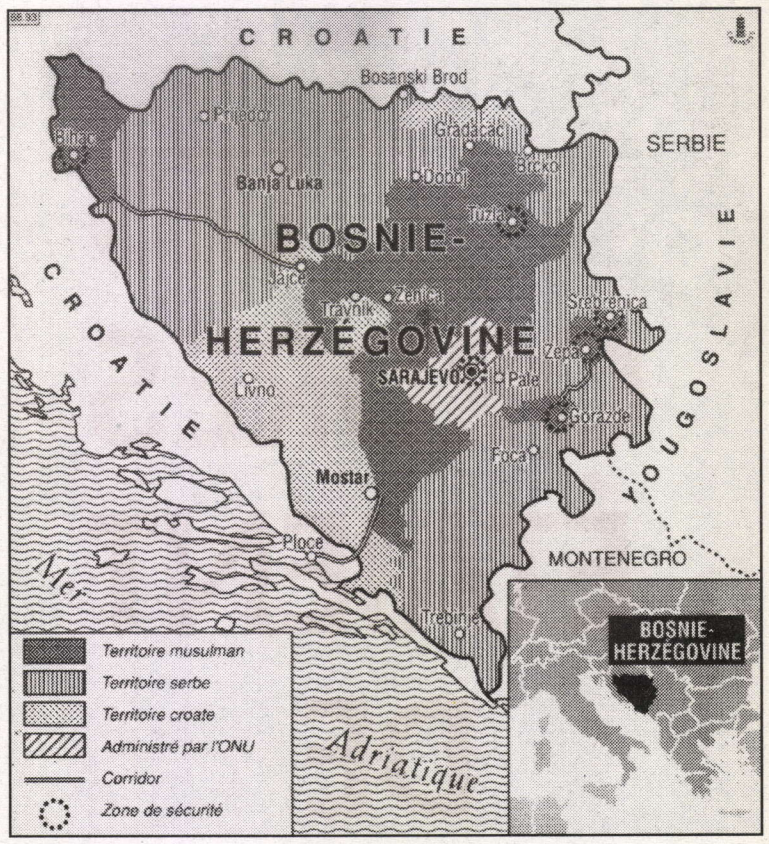

Les dirigeants nationalistes des Croates et des Musulmans de Bosnie, dans la foulée du cessez-le-feu conclu entre eux après quelque onze mois de conflit, ont annoncé qu'ils sont parvenus à se mettre d'accord, dimanche 13 mars à Vienne, sur un projet de Constitution pour une future Fédération croato-musulmane de Bosnie-Herzégovine. La création d'une telle fédération a été décidée, en principe, le 2 mars dernier, à Washington. L'accord final pourrait aussi y être signé vendredi 18 mars.

Venant après le cessez-le-feu à Sarajevo, cette annonce peut, peut-être, faire rêver certains à un retour progressif à une forme de paix dans l'ex-Yougoslavie.

Les dirigeants nationalistes qui parlent au nom de la partie bosniaque-musulmane, en ce qui les concerne, sont sans doute intéressés directement par ce projet, eux qui sont dans la position de grands perdants de la guerre et qui sont soumis aux pressions des dirigeants des grandes puissances (ceux des Etats-Unis en particulier) pour accepter une capitulation sous une forme quelconque.

La clique dirigeante croate, localement et à Zagreb, y voit aussi apparemment son intérêt, à sa manière. Ses forces militaires viennent d'essuyer des revers sur le terrain, en Bosnie centrale, face aux forces bosniaques-musulmanes. Et ces dirigeants nourrissent, selon la presse, l'espoir de marchander en contrepartie l'appui des grandes puissances pour récupérer les territoires de Croatie passés sous le contrôle des milices serbes, notamment la Krajina.

Mais ce projet de division de territoires en cantons à majorité croate ou musulmane regroupés dans un cadre fédéral, parrainé par les Etats-Unis, ne représente qu'un modus vivendi – d'ailleurs, peut-être tout provisoire – résultant du rapport de forces actuel entre forces croates et bosniaques-musulmanes. Et, comme le souligne la presse, *"de nombreuses questions restent toutefois en suspens"*. C'est un euphémisme !

En effet, ce qui reste d'abord et avant tout en suspens, c'est rien de moins que la délimitation du territoire de la future fédération... Les négociateurs croates estiment qu'elle devrait regrouper environ 54% du territoire de l'ancienne Bosnie-Herzégovine. Le président bosniaque-musulman Izetbegovic, quant à lui, parle de 64% en tout.

Mais, le hic dans cette sordide bataille de pourcentages, c'est que les troupes serbes bosniaques contrôlent de toute façon, actuellement, 70% de l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine (bien que les Serbes ne représentent qu'un tiers de sa population), et encore faut-il que leurs chefs acceptent ne serait-ce que de négocier, alors qu'ils ont aussitôt refusé de se rallier aux discussions sur ce projet de "Fédération croato-musulmane". Le mot de la fin revient à Karadzic (le leader des Serbes de Bosnie) déclarant tout net : *"La Fédération croato-musulmane occupera autant de territoires qu'en conviendra la partie serbe"* !

Et, pendant ce temps, les bombardements serbes continuent sur l'enclave de Bihac, par exemple, de même que continue le siège de la ville de Maglaj... entre autres.

Rien de changé, donc. L'administration américaine patronne jusqu'à l'absurde un nouvel avatar des plans de partage successifs des territoires issus de l'ex-Yougoslavie, tous fondés sur l'état des rapports de forces. Dans un habillage à peine renouvelé, ce énième projet – qui en restera peut-être, lui aussi, au stade de projet - ne fait à son tour qu'entériner, de facto, la loi du plus fort, c'est-à-dire la victoire des dirigeants de Belgrade et des chefs de bande tels que Karadzic qui affirment parler au nom de tous les Serbes de Bosnie, et qui, tous autant qu'ils sont, ne sont que des assassins des peuples – comme le sont d'ailleurs tous ces dirigeants nationalistes, chefs des bandes armées croates, serbes ou bosniaques-musulmanes.

Les dirigeants impérialistes, même s'ils désignent du doigt les "agresseurs serbes", n'ont pas d'autre politique en Yougoslavie que de miser sur le clan le plus fort, ou sur un modus vivendi entre les différents clans, pour tenter de ramener un peu de la stabilité et de l'ordre qu'ils recherchent. Même si cet ordre-là ne peut être que celui de la dictature et d'une prison pour les peuples - même si chacun a la sienne...

Christiane LE GUERN

Les morts de Bosnie servent à tout

Un soldat français des forces de l'ONU ayant été tué, Balladur a sauté sur l'occasion pour y aller – à son tour – de sa petite visite sur place, le 13 mars. Ce qui lui a permis d'étaler une prétendue "fermeté" en admonestant l'ONU pour sa lenteur à réagir lorsque ses casques bleus sont visés.

Cela tombait bien pour faire diversion, juste quand on annonçait sa chute dans les sondages de popularité en France...

Il paraît que ce type de démonstration sur la scène de la politique extérieure est utile pour peaufiner l'image de "présidentiable" de nos dirigeants politiques. Mais ce que cela illustre bien plus sûrement, c'est leur parfait cynisme.

Lutte de Classe
Février-mars 1994
(N° 5 - nouvelle série)
est parue

Au sommaire:

La guerre civile en Yougoslavie et la politique des puissances impérialistes

Haïti :
après le retour manqué d'Aristide

Italie :
de la "Refondation communiste" à une participation gouvernementale ?

France :
le 28e Congrès du PCF, un pas de plus vers la social-démocratisation

Les communistes révolutionnaires et la défense de l'école laïque

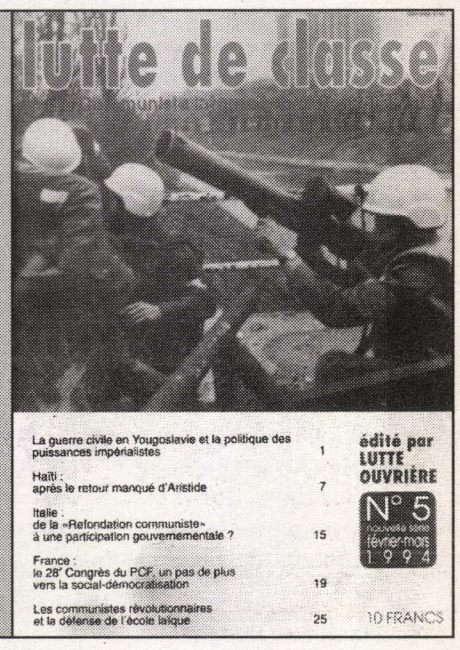

Grande-Bretagne

Après les attentats de l'IRA à Heathrow

Grosset / Gamma

Voiture lance-roquette, utilisée par l'IRA.

EN ATTENDANT LES NÉGOCIATIONS, LES ROQUETTES ET LES TRIBUNAUX GARDENT LA PAROLE

Pour la première fois depuis l'ouverture, à l'automne dernier, de ce que les gouvernements appellent le "processus de paix" en Irlande du Nord, l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) a revendiqué une opération spectaculaire en Angleterre même.

Pourtant aucun des trois attentats à la roquette qui ont visé Heathrow, le plus grand aéroport de Londres, du 9 au 12 mars, n'a fait la moindre victime ni même de dégâts matériels significatifs. D'après les artificiers de l'armée, le mécanisme d'armement des douze roquettes retrouvées aurait été mis hors circuit avant la mise à feu, donc délibérément.

La seule victime de ces attentats, si l'on peut dire, aura été... l'orgueil de la police anglaise, ridiculisée d'avoir été mise en échec pendant quatre jours dans la zone sans doute la plus surveillée du pays.

DES ARGUMENTS FRAPPANTS DE L'IRA...

Faisant suite à la première déclaration officielle de la direction de l'IRA sur le "processus de paix" où elle invitait le gouvernement Major à faire un geste pour que puissent s'engager des pourparlers directs, les objectifs de ces attentats ne laissent pas de doute. Il s'agit d'appuyer cette offre en montrant que, au cas où Major serait tenté de la laisser hors du processus, l'IRA a les moyens humains et matériels de frapper où elle veut et quand elle veut.

Quant au choix d'éviter, pour une fois et peut-être d'ailleurs pour cette fois seulement, toute victime ou tous dégâts, il est sans doute moins dicté par le souci qu'aurait l'IRA de se rallier, ou même simplement de ménager l'opinion publique anglaise, que par celui de ne pas mettre Major dans une situation trop embarrassante. C'est d'ailleurs le même souci qui apparaît en Irlande du Nord même où l'IRA a repris ses attentats déjà depuis quelque temps. Là, il semble que les instructions soient de ne plus s'en prendre aux troupes anglaises, mais de concentrer le tir sur des cibles irlandaises, qu'il s'agisse d'artisans ou d'ouvriers "collaborateurs" travaillant pour les troupes anglaises, ou de protestants volontaires pour servir à temps partiel dans le RUC, la police d'Irlande du Nord.

Du côté de l'IRA, les travaux d'approche en vue des négociations consistent donc en un mélange dosé de déclarations de bonnes intentions, de coups de roquettes, feutrés pour le moment, et d'une reprise de l'activité "militaire" en Irlande du Nord pour occuper le terrain.

... À CEUX, PLUS INSIDIEUX, DU GOUVERNEMENT ANGLAIS

Du côté du gouvernement anglais, c'est un peu la même chose. Tout en émettant les protestations et condamnations usuelles, Major a pris soin de souligner qu' *"il en faudrait plus pour faire dérailler le processus de paix"*. Mais en même temps il dispose d'autres arguments, sans doute moins spectaculaires que ceux de l'IRA, mais au moins aussi nuisibles et dangereux.

Ainsi, le jour même où la première salve de roquettes tombait sur Heathrow, le parlement britannique votait la reconduction de la Loi de prévention du terrorisme. Cette loi, introduite il y a vingt ans par un gouvernement travailliste, en réponse à la mort de plusieurs dizaines de personnes dans des attentats à la bombe contre des pubs, n'est rien de moins qu'une loi d'exception contre les Irlandais et quiconque peut leur être associé. Elle donne le droit à la police de détenir n'importe qui en isolement pendant huit jours, sans avoir à en justifier. Elle donne également au gouvernement des moyens de contrôle exceptionnels sur la presse et la possibilité d'interdire à qui il veut de circuler librement entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne.

Au cours des vingt années écoulées, des dizaines de milliers de personnes qui n'avaient d'autre tort que celui d'être d'origine irlandaise ont dû leur arrestation à cette loi. Et bien sûr, sans cette loi, quelques-uns des boucs émissaires choisis par la police et condamnés à de longues années de prison par les tribunaux, auraient échappé à l'engrenage infernal de la "raison d'Etat".

Le gouvernement Major a donc choisi de se servir de cette loi d'exception, dont l'abolition avait été envisagée, comme d'une monnaie d'échange possible dans cette période préparatoire aux négociations, quoi que cela puisse en coûter à la population d'Irlande du Nord ou aux immigrés irlandais de Grande-Bretagne. Au contraire même pourrait-on dire, car ce ne serait pas la première fois qu'un gouvernement anglais chercherait à faire pression sur les nationalistes irlandais en maniant l'intimidation contre les milieux pauvres qui leur fournissent argent et recrues.

Quoi qu'il advienne de l'ébauche de règlement en cours, les deux principaux protagonistes dans cette affaire ont au moins un point en commun, celui de ne pas hésiter à se servir de la population comme masse de manœuvre et moyen de chantage contre l'autre. Encore que, il est vrai, dans ce domaine, c'est quand même l'Etat britannique qui a le privilège de l'ancienneté et celui des moyens matériels.

François ROULEAU

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- DE LA "GUERRE DES PIERRES" À UN ÉTAT PALESTINIEN ?
  (N° 58 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 octobre 1993)
- LE PEUPLE ALGÉRIEN FACE À LA DOUBLE PRESSION RÉACTIONNAIRE DE L'ARMÉE ET DU FIS
  (N° 59 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 17 décembre 1993)
- L'AFRIQUE NOIRE RAVAGÉE PAR L'IMPÉRIALISME
  (N° 60 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 4 février 1994)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

De nouveau des menaces d'expulsions

LO

QUAND L'AIDE AU LOGEMENT COMMENCE PAR L'AIDE... AUX PROPRIÉTAIRES

Avec le mois de mars s'ouvre de nouveau la période des expulsions de leur logement des familles n'arrivant plus à payer leur loyer. L'Etat met ainsi huissiers et commissaires de police au service des propriétaires afin de jeter sur le pavé, avec leurs meubles et leurs quelques biens, les enfants et les parents qui n'ont plus les moyens financiers de s'offrir un toit.

Il ne s'agit pas de cas isolés, de quelques familles démunies au point d'être menacées de telles expulsions, mais de centaines, voire de milliers de familles. Si leur nombre exact reste inconnu (*"Il n'existe pas de données statistiques fiables"* en la matière, déclare le ministère du Logement), la Confédération Nationale du Logement, proche du PCF, recense cependant 4 000 familles menacées sur Paris, 560 sur les communes du Val-Maubuée (Seine-et-Marne), 200 à la Grande-Borne à Grigny (Essone). Et ce ne sont que quelques exemples.

En fait, pour bien des familles de travailleurs et de chômeurs, plus que le printemps, ce mois de mars annonce l'angoisse de se retrouver expulsées de chez elles. Avec d'ailleurs la bénédiction du gouvernement qui, au Conseil des ministres du 9 mars dernier, n'a su trouver encore une fois comme remède efficace pour le logement des plus démunis que de voler au secours... des propriétaires !

De plus en plus de ménages se trouvant dans l'incapacité de payer le loyer demandé par les propriétaires privés, le gouvernement a en effet décidé d'intervenir. Pour obliger les propriétaires à maintenir dans les lieux les familles en difficulté ? Evidemment non. Mais pour donner aux propriétaires des garanties.

Ainsi, pendant que les expulsions se préparent d'un côté, de l'autre et sous prétexte *"d'inciter les propriétaires privés à mettre sur le marché des logements pour les plus démunis"*, on donnera aux propriétaires des garanties nouvelles pour toucher directement l'allocation logement sans que le locataire en voie la couleur.

Par ailleurs, jusqu'à aujourd'hui, les propriétaires privés qui louaient un logement à des personnes "à faibles ressources" étaient exonérés de l'impôt sur le revenu foncier pendant trois ans. Désormais, *"la durée de cette exonération sera prolongée tant que la location conservera son caractère très social"*...

Mais d'autres mesures récentes renforcent les possibilités des propriétaires de tirer profit de la location d'un logement à qui est considéré comme "plus démuni". Par exemple, la location aux centres communaux d'action sociale ou à des organismes tels que la Sonacotra. Ces derniers sous-loueront à des personnes démunies et se porteront garants vis-à-vis du propriétaire. Celui-là sera libéré de tout souci, assuré de toucher son argent ou d'être débarrassé de mauvais payeurs sans avoir à lever le petit doigt, tandis que ceux-ci prélèveront au passage leur quote-part sur les locataires.

Autre mesure encore pour assurer l'entière tranquillité du propriétaire et la rentabilité de sa location, y compris à des familles qualifiées officiellement de "démunies", le "bail à réhabilitation". Le propriétaire passera un bail de 12 ans avec un organisme HLM qui fera les travaux de remise en état de son logement avant de le mettre en location. Le propriétaire pourra dormir paisible, son bien sera retapé sans qu'il débourse un sou. Mieux même, puisqu'il encaissera une part des loyers... sociaux, bien entendu !

Après avoir concocté toutes ces mesures, le gouvernement a fait un grand geste. Il a décidé d'affecter *"20 millions de francs de crédits de recherche et d'innovation à l'étude des besoins des ménages démunis"* ! On ne voit pas vraiment en quoi ces "études" sont nécessaires pour savoir ce que peuvent être ces besoins... Mais il se trouvera certainement au passage des gens à qui ces crédits profiteront. Il y a gros à parier que ce ne seront pas... les "plus démunis".

Lucienne PLAIN

Dans les entreprises

Cézus-Chimie - Jarrie (région de Grenoble)

SON "PLAN SOCIAL" QU'IL LE REMBALLE !

La direction de Cézus-Chimie à Jarrie a rendu public son dernier projet d'application du "plan social" (elle tente en effet depuis plus d'un an de le faire appliquer mais en vain... les travailleurs s'opposant systématiquement à ses propositions).

Cette fois, elle propose une baisse de la rémunération des travailleurs de 4 5% avec une réduction du temps de travail (12 jours de repos supplémentaires cumulés, non payés, avec date imposée). Si les ouvriers n'acceptent pas ce plan, la direction menace de procéder à des mutations, et, en cas de refus, à des licenciements...

Lundi 15 mars, un Comité d'Entreprise extraordinaire était convoqué à 14 h. En effet, la direction souhaitait que les syndicats signent ses propositions. A 13 h, une assemblée générale réunissait 58 personnes, qui décidèrent d'envahir la salle, un quart d'heure avant le début de la réunion. Etaient à ce moment-là présents le directeur et le chef du personnel. Les travailleurs les ont copieusement apostrophés, leur disant que "leur plan" était inacceptable.

Quand le patron, au bout d'un quart d'heure, leur demanda d'évacuer la salle pour que le CE se tienne, il se heurta à une fin de non-recevoir. En fait c'est une "séquestration extraordinaire" qui commença. L'idée de retenir le patron germait depuis plusieurs mois dans la tête des travailleurs, et ce jour-là, ce fut chose faite. Les ouvriers joignirent pendant l'après-midi la télé régionale, la presse et la radio locale. Celle-ci fit même l'interview des travailleurs par téléphone, qui fut diffusée au flash d'information de 18 et 19 h. Le journaliste demanda même à parler au patron, mais celui-ci souhaitait répondre au calme dans son bureau... ce que les travailleurs refusèrent évidemment.

A la relève de 20 h, la salle de réunion se remplit de nouveau avec les travailleurs de l'équipe, déjà informés par la radio ou le bouche à oreilles... et l'ambiance continua à être chaude.

Finalement le patron fut "libéré", mais les ouvriers lui demandèrent de prévoir désormais chaque jour son casse-croûte car ils recommenceraient !

Dès le lendemain, il y eut une nouvelle assemblée générale, une montée dans les bureaux du patron et une mini-séquestration d'une demi-heure. Pour la suite, les travailleurs ont décidé d'une nouvelle assemblée lundi 22 mars, jour de la réunion du CE. Ils ont décidé d'interdire toute négociation du plan social car leur position, c'est de le refuser.

Correspondant LO

Air France

UN "PROJET POUR L'ENTREPRISE"... ... CONTRE LES TRAVAILLEURS !

En publiant son plan, intitulé "Projet pour l'entreprise" et envoyé à tout le personnel, Blanc, le nouveau président d'Air France, a annoncé à quelle sauce il voudrait, à son tour, manger les salariés du groupe. Car, derrière 47 pages de considérations qui se veulent hautement stratégiques sur la crise du transport aérien, c'est un plan Attali-bis qu'il sert aux travailleurs sur l'air de "remettez-nous ça, patron".

Pour ce qui concerne les travailleurs, le plan Blanc se résume sans peine. C'est :

1. Un blocage des salaires effectif depuis 2 ans, reconduit pour 3 ans encore,

2. Une suppression de 5 000 postes de travail et donc une augmentation de la charge de travail pour un personnel réduit,

3. La *"fluidité"* des horaires *"adaptés à la charge de travail"*, la *"flexibilité"* du personnel et donc une aggravation des conditions de travail,

4. Et, probablement, un allongement du temps de travail sous forme d'une heure non-payée en plus par semaine.

Blanc a le culot d'affirmer que les travailleurs soutiendraient son plan et les solutions *"très dures"*, comme il le dit lui-même, qu'il comporte ! Mais de qui se moque-t-il ? Pas même un tiers des 42 000 salariés de la compagnie avaient jugé utile de répondre à son questionnaire (évidemment "orienté" dans le sens du futur plan). Et infiniment moins encore avaient approuvé les mesures qu'il sort aujourd'hui de son chapeau ou plutôt des dossiers de son prédécesseur, Attali.

Blanc, pas gêné, invoque des erreurs de gestion passées pour justifier l'appel aux sacrifices. Mais si erreurs il y a eu, que l'Etat et ceux qui ont pris les décisions paient les pots cassés. Que les banques qui en ont profité, restituent ce qu'elles y ont gagné. C'est logique et ce ne serait que justice.

Pourtant, c'est aux travailleurs, à ceux qui ne sont pour rien dans le tableau que la direction et le gouvernement noircissent à dessein, qu'ils présentent l'addition. C'est inacceptable.

L'addition n'aurait d'ailleurs pas de fin si les travailleurs acceptaient de la payer. Ainsi, tout au long du plan directorial, revient comme un leitmotiv l'idée qu'il faudrait en passer par là, à cause de la concurrence. Blanc affirme qu'il faudrait *"rattraper les compagnies les plus performantes"*. Mais on imagine sans peine, bien sûr, que les directions des compagnies aériennes américaines, de British Airways, de Lufthansa, etc. chantent le même air à leurs salariés, elles aussi pour leur imposer des sacrifices. Et qui ne voit pas que mettre le doigt dans ce petit jeu de la course à la concurrence, comme la direction voudrait que les travailleurs le fassent, ce serait s'exposer sous peu à ce que Blanc ou un autre invoque à nouveau cette même concurrence pour exiger de nouveaux sacrifices ?

Dans son Projet, Blanc parle d'*"être solidaire d'une chaîne"*. C'est clair : être solidaire de son projet, ce serait s'enchaîner soi-même ! Il ne peut en être question.

Pas question non plus, pour les travailleurs, d'accepter que des cadres supérieurs bloquent les salaires quand ils augmentent les leurs. Ni que la direction déguise des licenciements en FNE alors qu'elle sait bien que moins il y a d'actifs, moins il y a d'argent pour payer les préretraites, la Sécurité sociale, etc. Si encore elle compensait les départs par des embauches... Mais non !

Alors, les sacrifices, ça suffit ! Les travailleurs d'Air France – comme tous les autres – ont déjà donné ; et que trop donné. Cela ne peut plus continuer.

En octobre, par la grève et sur les pistes, ils avaient forcé Attali et le gouvernement à reculer et à remballer leur plan. Que la direction et ce même gouvernement reviennent à la charge n'a évidemment rien d'étonnant. Mais, et cela se voit, le gouvernement comme la direction craignent qu'avec le printemps les travailleurs d'Air France veuillent à nouveau se mettre "au vert" plutôt qu'au Blanc. C'est bon signe...

Alors, non au plan Blanc !

Correspondant LO

Ph. LO

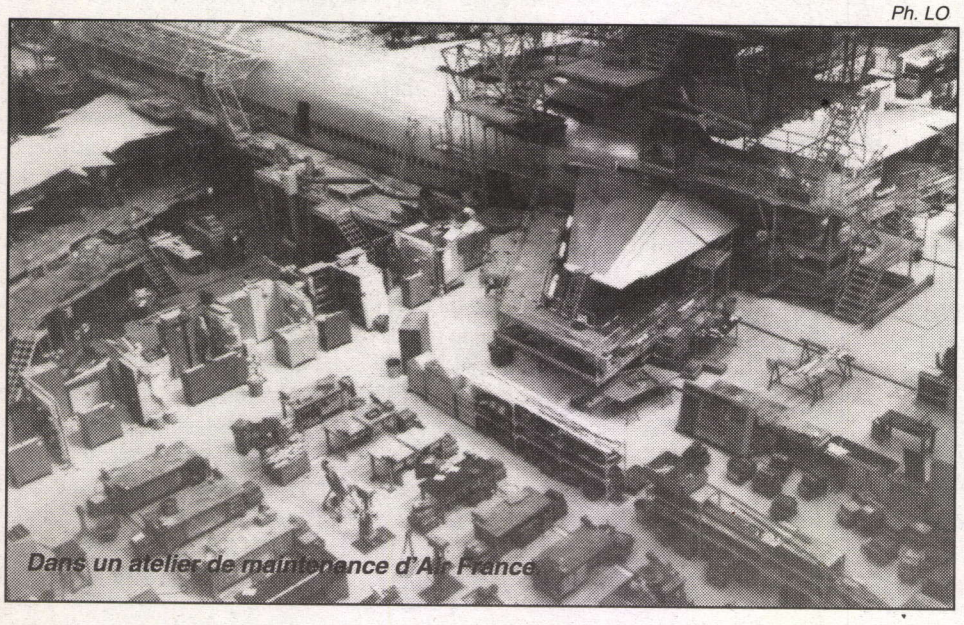

Dans un atelier de maintenance d'Air France

Ph. LO

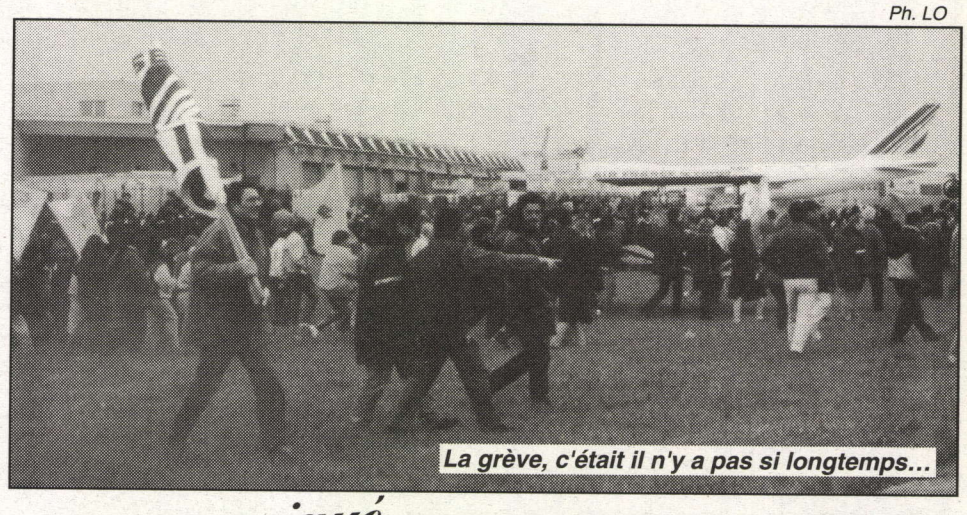

La grève, c'était il n'y a pas si longtemps...

communiqué

contre les suppressions de lits

A l'institut Gustave-Roussy (Villejuif - 94)

Le personnel occupe

Nous recevons du personnel de nuit et du syndicat CGT de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif (Val-de-Marne) le communiqué suivant, à propos des "suppressions de lits" pratiquées dans cet établissement. On sait que celles-ci font partie d'un plan d'ensemble qui touche pratiquement tous les centres hospitaliers.

"Le personnel de nuit occupe depuis le 8 mars les locaux de la direction de l'Institut Gustave-Roussy (centre de lutte contre le cancer de Villejuif). La raison ? Le manque d'effectifs qui se fait de plus en plus criant. Sur 158 postes sur les deux équipes de nuit, 26 postes sont vacants. L'absentéisme (congé maternité, parental, longue ou courte maladie) est de 30 % en moyenne sur l'année. La direction recourt aux vacataires et aux intérimaires. Chaque soir, le personnel de nuit en place ne sait pas dans quel service, ni avec quel(le) collègue il ou elle va devoir travailler. Il y a une "chance" sur deux qu'il ou elle travaille avec une intérimaire ou avec une vacataire qui ne connaît pas forcément la cancérologie. Il lui faudra alors, en plus de ses tâches habituelles, encadrer la vacataire ou l'intérimaire.

"Face à cette situation de stress, de diminution des effectifs et de baisse de la qualité des soins, l'infirmier(ère) est conduit(e) a moins de disponibilité auprès des malades. Il est évident que la nuit, l'infirmier(ère) devra faire des choix et ne plus s'occuper de petites tâches qui contribuent au confort du malade (brancardage, installation dans le lit, ménage, nourriture...), voire même privilégier la quantité au détriment de la qualité (actes techniques de plus en plus nombreux au préjudice de la relation et de l'écoute du malade particulièrement importante en cancérologie). Les patients se plaignent de n'avoir quasiment jamais deux nuits de suite la même infirmière et de recevoir leurs soins à une heure où normalement ils devraient penser pouvoir dormir.

"En parallèle (...), nous assistons fréquemment à des pressions pour favoriser la démission d'infirmiers(ères) qui contestent dans le cadre de leur hiérarchie ou qui demandent à participer aux décisions concernant leur travail : il existe bel et bien un "moule" ou un "profil" I.G.R. au-delà des seules compétences techniques ou relationnelles.

"La direction, alertée à plusieurs reprises et depuis des années sur ce problème d'effectifs, n'a qu'une seule réponse : la fermeture de lits. Le personnel refuse cette solution et souhaite continuer à assurer non seulement la sécurité aux malades, mais aussi la qualité des soins et leur confort. Actuellement, compte tenu du manque d'effectifs chronique la nuit (le jour n'est pas épargné non plus dans ce domaine), ces deux derniers paramètres ne peuvent plus être assurés (...)"

Villejuif, le 10 mars 1994.
Le personnel de nuit et le syndicat CGT.

RATP (Paris)

LA GRÈVE DU 9 MARS DES AUTOBUS

Les conducteurs de bus de la RATP (ils sont 9 700) ont fait une grève très suivie le 9 mars, (dans 16 dépôts sur 22, le nombre des grévistes a dépassé 80%) à l'appel des syndicats CGT, FO, SAM.

C'est que la direction prévoyait de présenter, ce même 9 mars aux élus du personnel, un projet allongeant la durée du travail, augmentant le temps passé au volant, et ne comptabilisant pas comme temps de travail le temps réellement passé à la Régie. Par ailleurs, 600 postes de machinistes à temps complet devaient être supprimés (avec "redéploiement" des agents dans d'autres services) et, en "échange", 500 postes de machinistes à temps partiel devaient être créés. Cela se présentait comme une réponse à certains souhaits des machinistes : davantage de repos le week-end, de congés en juillet-août, etc. Et la direction prétendait même dans les médias que ces "temps partiels" étaient une aide à l'emploi en même temps qu'un moyen d'améliorer le service alors qu'en réalité celui-ci ne cesse de se dégrader.

En tout cas, pour les agents de la RATP, ces "temps partiels" n'étaient que la création d'une main-d'œuvre sous-payée et plus ou moins précaire et donc également une pression de plus sur les salaires et les conditions de travail de tous.

Devant la colère, et la menace de grève, la direction a prétendu qu'elle retirait son projet de l'ordre du jour du 9 mars et qu'il ne s'agissait plus que de discuter sur des "pistes de réflexions" !

Là-dessus les Indépendants, la CFDT et la CFTC, qui parlaient jusque-là de grève longue et dure, ont retiré leur mot d'ordre et fait de la propagande anti-grève. Et, du coup, dans certains dépôts il y a eu peu de grévistes le matin. Mais au vu de l'ampleur de la grève ailleurs, nombreux sont alors ceux qui ont rejoint la grève. Au dépôt de Montrouge (porte d'Orléans), la direction craignant des incidents entre grévistes, majoritaires, et non-grévistes, enjoignit aux non-grévistes de rejoindre le volant de leur bus, où ils restèrent, car les bus en question étaient immobilisés dans le dépôt...

Un rassemblement a réuni près de 1000 agents devant la Direction Générale, où il y avait même des CRS arme au poing embusqués sur les toits alentours, qui disparurent sous les huées !

Aujourd'hui la direction prétend que son projet n'existe pas, qu'une concertation doit se faire avec les agents dans des réunions, mais sur la base... des mesures prévues dans le projet. La direction a donc pour le moment reculé, mais c'est provisoire. Et les machinistes, qui n'ont aucune confiance et ne sont pas dupes, n'ont pas l'intention de se "faire avoir".

Correspondant LO

Hutchinson (Chalette-sur-Loing - 45)

C'EST LA GROGNE SUR LES SALAIRES

LO

Chez Hutchinson, à Chalette-sur-Loing, près de Montargis, les ouvriers des ateliers d'entringlage (moins d'une centaine) et d'un atelier de boudinage ont commencé le 27 janvier des débrayages spontanés de une heure à deux heures par équipe. Dans ces ateliers où les conditions de travail sont particulièrement pénibles (travail en force, exposition à de fortes températures, à la vapeur, risques de brûlures), ils réclamaient des gants, des manchettes de protection, la baisse des cadences et 500 F d'augmentation. Plus de 700 ouvriers des autres ateliers avaient signé leur pétition.

La direction était sur les dents car elle craignait que le mouvement gagne toute l'usine : 1600 personnes dont la grande majorité travaille dans le secteur automobile (durites, raccords, joints...). La paye de janvier venait d'arriver, amputée de 300 à 1000 F selon le nombre de jours chômés en décembre.

Tout de suite, la direction a allumé des contre-feux : elle a proposé un acompte de 1 000 F sur la prime d'intéressement payée normalement en mars ; elle a annoncé qu'il n'y aurait pas de chômage partiel au 1er trimestre. Mais surtout elle a multiplié les pressions et le chantage auprès des ouvriers : convocations individuelles, réunions d'atelier pour tenter de dissuader les ouvriers de répondre aux appels des syndicats.

La direction n'a rien cédé, renvoyant aux négociations salariales, à l'issue desquelles elle a annoncé 0,8 % en mars et 0,8 % en septembre. Entretemps elle avait annoncé que la prime d'intéressement serait diminuée de 1 000 F. On était loin des 500 F réclamés par les entringleurs, une revendication reprise par la CGT et par l'ensemble des ouvriers qui considèrent que c'est un minimum.

A l'appel des trois syndicats, CGT, CFDT, FO, des débrayages par atelier et par équipe ont rassemblé 400 personnes les 23 et 24 février. Le 2 mars, un débrayage d'une heure a rassemblé 350 personnes devant les bureaux de la direction. Il y avait de l'ambiance et le chef du personnel était pâle.

Le 9 mars, la direction a annoncé qu'elle maintenait les 0,8 % mais avec un minimum de 80 F pour tous, ce qui ne satisfait évidemment personne.

C'est la déception, bien sûr, et un fort sentiment d'insatisfaction domine. Le patron pourrait avoir encore du fil à retordre.

Correspondant LO

Sécurité sociale (CNAV - Paris 19e)

DÉBRAYAGE RÉUSSI

Jeudi 10 mars, près de 75 % des employés de la CNAV (la Caisse Nationale Vieillesse Paris-Flandre et ses antennes de la région parisienne) ont débrayé contre la nouvelle classification. Celle-ci a été signée, au niveau de l'ensemble de la Sécurité sociale, par la quasi-totalité des syndicats, hormis la CGT, qui réclame une classification meilleure. Mais son application a soulevé un tollé général et tous les syndicats à la CNAV ont appelé à une demi-journée de grève.

Bien évidemment, cette nouvelle classification a été mise en place pour masquer la politique de blocage des salaires et pour installer les parcours de compétences, très en vogue chez beaucoup de patrons. Il y a eu un grand chambardement général, avec réunion sur réunion pour les cadres, distribution de "référentiels de compétences" à tous, "mise en phase de validation" pour certains, etc., tout un micmac pour aboutir à pas grand-chose. Dans le meilleur des cas, si l'encadrement vous propose (mais la direction peut s'y opposer), si on accepte cette mise en examen (mais certains, par dignité, la refusent), si la validation est obtenue (mais la direction, là aussi, peut la refuser), et si le budget le permet (et ce n'est pas sûr), on peut obtenir un degré, cadeau royal qui représente une augmentation faramineuse de 284 F par mois (brut !).

Mais ce qui a choqué beaucoup d'entre nous, c'est le mépris qui accompagne ce fatras. On exige plusieurs entretiens avec notre chef direct, on nous demande de prouver ce qu'on sait faire depuis 10 ans, 20 ans. On nous met en examen pendant 3 mois, on nous fait signer un simili-contrat avec notre encadrement où on nous demande une sorte d'engagement.

Ces derniers jours, les appréciations et les notes sont venues s'y rajouter. Et les sentiments d'injustice, de colère et d'indignation se sont maintenant répandus, d'autant que la direction a demandé expressément aux cadres de revoir les appréciations à la baisse.

Dans un premier temps, des pétitions ont circulé dans plusieurs secteurs. Puis la CGT a organisé un premier débrayage de 55 minutes pendant lequel 150 personnes se sont réunies.

Enfin le débrayage du 10 mars a rallié tout le monde, les pourcentages variant de 50 à 100 % selon les services et les antennes, ce qui est vraiment rarissime. A 500, nous avons envahi les couloirs de la direction, qui n'avait jamais vu autant de monde à la fois. Et pendant près de 4 heures nous avons tambouriné, crié, scandé des mots d'ordre réclamant la démission du "directeur des Ressources Humaines" et hostiles aux appréciations. Les syndicats, eux, demandaient des négociations, qu'ils ont obtenues en fin de journée.

Le directeur général, nouvellement nommé et pas habitué à la vie de l'entreprise, a demandé naïvement si c'était toujours comme cela à chaque débrayage. Depuis qu'il est là, oui. Et ce n'est pas terminé !

Correspondant LO

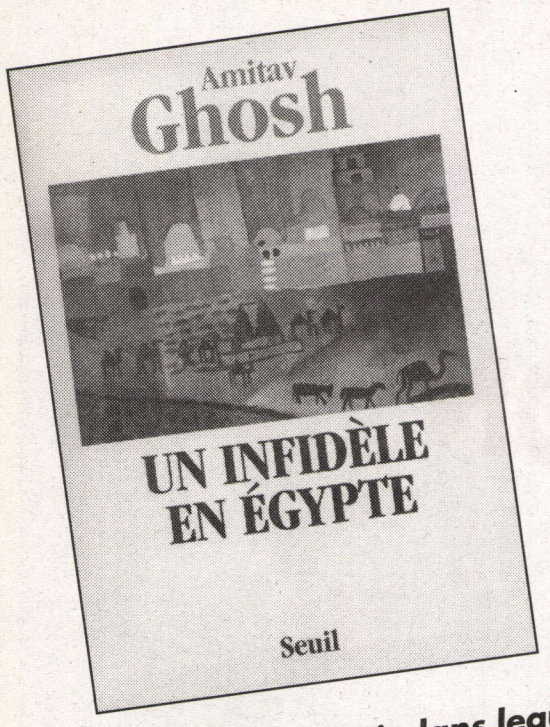

UN INFIDÈLE EN ÉGYPTE

d'Amitav Ghosh

Voilà un curieux récit dans lequel un étudiant en anthropologie, venu d'Inde en Egypte, mène une longue recherche dix ans durant et nous entraîne à la remontée du temps, de l'Inde au golfe Persique, à l'Egypte et à l'Afrique du Nord. L'auteur est sur les traces d'un esclave indien dont il ignore même le nom au début du récit, mais dont il connaît l'existence, il y a huit siècles de cela, par un fragment de lettre retrouvé dans une bibliothèque.

Muni de ce simple indice, une lettre écrite par un négociant d'Aden à un ami et représentant à Mangalore au XII[e] siècle, il part pour un petit village du delta du Nil entre le Caire et Alexandrie où il est hébergé chez des petites gens. Il se lie aux fellahs et son enquête est prétexte à mille histoires, imbriquées dans le temps et l'espace qui va du Nil à la côte des Pirates, à celle de Malabar sur le continent indien et jusqu'en Malaisie.

On découvre avec lui la riche civilisation marchande qui dominait la région au XII[e] siècle, et qui a duré jusqu'à la conquête portugaise qui y mit fin de la façon la plus brutale qui soit. Cette civilisation avait fleuri sur le mélange des populations, des coutumes et même des religions. Témoin, l'un des personnages principaux du roman, le négociant juif Abraham Ben Yiju, originaire d'Afrique du Nord, installé à Aden, puis à Mangalore où il épousa une Indienne et d'où il ramena un esclave indien dont il fit son représentant en affaires.

Mais les années 1980 à 1990, période où se mène l'enquête, donnent lieu à d'autres échanges. Au commerce des épices s'est substitué le trafic... de la main-d'œuvre salariée par le biais d'une émigration qui se fait toujours de l'Afrique, l'Egypte et l'Inde vers le golfe Persique. On découvre aussi que la terrible guerre Iran-Irak fut, à sa façon, une véritable manne pour les paysans pauvres égyptiens, au point de transformer littéralement les villages égyptiens.

Les émigrés partis remplacer au travail les Irakiens appelés sous les drapeaux ne furent pourtant pas spécialement bien accueillis. Il en fut pour eux comme pour tous les émigrés économiques du monde, à eux les sales boulots et le mépris, mâtiné d'un certain racisme, pour ceux qui venaient *"prendre notre boulot"*. Mais ils revinrent au village sinon cousus d'or, du moins nantis de biens de consommation de la société moderne : téléviseurs, instruments ménagers et électroniques. Bien des baraques en pisé purent être remplacées par des maisons plus vastes en dur. Par ailleurs les dernières traditions locales étant en passe d'être oubliées, un islam plus intégriste prit leur place. Et, à la faveur de la crise, le régime est devenu plus policier et plus tatillon.

On ne circule plus de nos jours aussi simplement qu'il y a dix ans et, a fortiori, il y a huit siècles. Un étranger, même riche ou plus riche que les habitants du village égyptien, ne peut plus mener ses recherches en paix. Il prend le risque d'être reconduit, peut-être avec tous les honneurs dus à son rang, mais reconduit tout de même manu militari jusqu'à la capitale.

Pourtant malgré les barrières culturelles religieuses, l'étudiant, tout infidèle et athée qu'il soit, trouve le contact avec les fellahs chez qui il suscite une curiosité sans bornes. Et le romancier fait rêver à un monde passé où la civilisation reposait sur le mélange, le brassage des peuples, un monde pour lequel l'auteur n'éprouve pas spécialement de nostalgie mais qu'il montre comme toujours vivant, car inscrit dans l'histoire et la mémoire des peuples ; du moins tant que ni les nationalismes ni les frontières n'érigent de barrière pour les dresser les uns contre les autres.

Cécile BERNIER

Un infidèle en Egypte, *d'Amitav Ghosh, Editions du Seuil, 140 F.*

La liste de Schindler

de Thomas Keneally

***La Liste de Schindler*, le livre dont est inspiré le récent film de Spielberg et dont la première publication remonte à 1982, vient d'être réédité dans la collection *J'ai Lu*.**

Il s'agit, comme le film qui en a été tiré, de l'histoire romancée de la vie d'Oskar Schindler. L'auteur s'est basé sur les témoignages d'un certain nombre des survivants de "la liste" et a travaillé sur des archives.

Cela donne un document émouvant, d'autant qu'il rapporte bien plus de faits que le film lui-même.

S. F.

La Liste de Schindler, *de Thomas Keneally, collection J'ai Lu, 38 F.*

LUTTE OUVRIERE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Sommet du G7

LE GANG DES SEPT DANS LA COURSE À LA PRÉCARISATION DU TRAVAIL

C'est dans la ville de Detroit (Michigan), que le président des Etats-Unis, Clinton, a réuni le G7, le gang des sept pays les plus riches de la planète (Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, France, Allemagne et Italie). En principe, ce sommet rituel était consacré à l'emploi, mais Clinton entendait au passage en mettre plein la vue à ses partenaires avec la "renaissance de l'industrie automobile américaine", capable paraît-il de résister désormais à la concurrence japonaise.

Son compère, le vice-président Al Gore, a déclaré sans rire que c'était *"le résultat de la vision d'un dirigeant, Bill Clinton, issu lui-même d'un milieu ouvrier"*. Du coup, Clinton ne pouvait pas faire moins que lancer : *"Au cours du dernier quart de siècle, les nations ont travaillé ensemble contre le communisme. Maintenant, elles doivent unir leurs forces collectives pour l'emploi et la lutte contre le chômage"*.

On ne voit pas, cependant, en quoi Clinton a une quelconque qualification en la matière. Il est assez symbolique que, malgré la "renaissance" industrielle qu'il proclame, le chômage reste deux fois plus important à Detroit que dans l'ensemble des Etats-Unis.

Depuis quinze ans au moins, les Etats-Unis sont le pays des "petits boulots", les "hamburgers jobs" qui ont transformé bien des ouvriers qualifiés en travailleurs précaires. Là où il y aurait vingt postes de travail, on crée cent emplois à temps partiel, et qu'importe si les maigres salaires reçus ne permettent plus de vivre ou d'assurer une couverture sociale. Résultat : *"L'ouvrier américain moyen a une plus longue semaine de travail qu'il y a vingt ans pour un salaire équivalent"*, a indiqué Clinton. Et les Etats-Unis comptent 35 millions de pauvres qui ne peuvent assurer ni leurs dépenses de santé, ni une retraite décente.

"Aucun pays riche au monde, prétend Clinton, *ne peut connaître la croissance de l'emploi et des revenus en l'absence de croissance économique globale"*. Pourtant, cette même situation n'a pas empêché les plus grands groupes industriels de la planète de continuer de réaliser des profits considérables. Les deux cents plus grandes entreprises du monde disposent actuellement du quart du revenu mondial. Et, bien entendu, cet enrichissement a entraîné un appauvrissement des travailleurs du monde entier, y compris dans les pays où la richesse est pourtant la plus concentrée mais qui comptent, à sept, 30 millions de chômeurs ! C'est même pour échanger quelques-unes des recettes qui ont permis d'atteindre ce sinistre résultat qu'ils étaient réunis.

Bien entendu, en France, le sommet du G7 est déjà invoqué à l'appui de la campagne contre les "rigidités" (autrement dit, les résistances des travailleurs) qui seraient dans ce pays la cause du chômage parce que les travailleurs ne seraient pas suffisamment prêts à accepter n'importe quoi. *"Il n'y aurait plus de problème d'emploi chez nous si les Français (et les immigrés sans emploi) étaient prêts à prendre des petits boulots comme les Japonais ou les Américains, (...) et à accepter une réduction de leur pouvoir d'achat comme les Britanniques"*, déclare ainsi tout de go l'éditorialiste du *Figaro*.

Ce rêve de la bourgeoisie oriente toute son action. *"Il vaut mieux un petit boulot que pas de boulot du tout"*, déclare le secrétaire général de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (l'OCDE, ce groupe d'experts qui veillent sur les profits des possédants des pays industrialisés), invité à donner son avis sur le sommet. *"En Nouvelle-Zélande*, poursuit-il, *ils en sont à remettre en cause des choses encore sacro-saintes en France, comme l'emploi à vie dans la fonction publique. La Suède vient de s'engager dans cette voie et l'Italie aussi."*

Pour le ministre du Travail de Clinton, Robert Reich, le choix est désormais entre *"plus d'emplois, mais plus d'insécurité et d'inégalité"* ou bien *"plus de chômage, mais des salaires élevés et un filet de protection plus étendu"*. La peste ou le choléra, voilà ce que les tenants du capitalisme ont à proposer aux travailleurs du monde. Il existe un autre choix : leur faire rendre gorge en expropriant les richesses qu'ils ont pillées.

J.F.

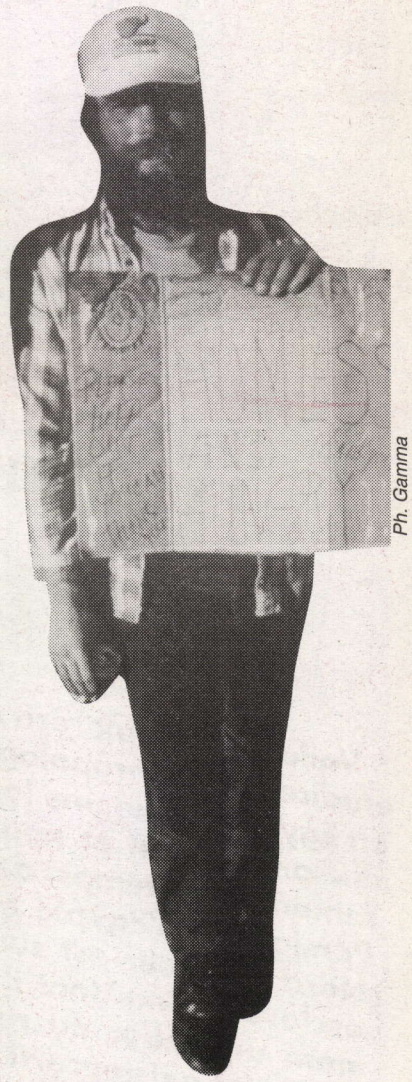

Ph. Gamma

Chômeur sans abri en Californie. Le rêve américain ?

LES PATRONS ANGLAIS SAVENT FAIRE LA MANCHE

Il n'y a pas qu'en France que patrons et politiciens sont à la recherche de trucs et astuces pour camoufler les subventions gouvernementales au patronat en mesures contre le chômage.

En Grande-Bretagne, ministres et patrons ont déjà une longue et fructueuse expérience en la matière. Mais comme cela ne fait pas assez pour le patronat, Howard Davies, le "patron des patrons" britannique, a trouvé une nouvelle astuce, sous prétexte de croisade contre ce qu'on appelle outre-Manche le "piège à pauvres".

Ce piège, c'est celui qui guette tous ceux dont les salaires, bien qu'insuffisants pour vivre, sont néanmoins trop "élevés" pour obtenir la moindre allocation sociale – c'est par exemple le cas d'un célibataire qui gagnerait l'équivalent de 2 800F par mois. Et comme il n'y a pas de salaire minimum et que le nombre de travailleurs contraints de prendre des temps partiels faute de mieux ne cesse d'augmenter, on estime que plusieurs millions de salariés se trouvent dans cette situation aujourd'hui.

Davies s'inquiète du danger de "paupérisation" que représente ce piège, présentant un tableau des plus noirs de villes anglaises du futur livrées à la criminalité, la drogue et, pire que tout, à... la révolte d'hommes et de femmes qui n'auraient plus le sentiment d'avoir quoi que ce soit à perdre. Pour lutter contre ce danger, dit Davies, il faut lutter contre les bas salaires. D'où l'idée qu'il vient de lancer, d'un impôt "négatif" pour compléter la paie des petits salaires – tout comme l'Etat prélève les impôts sur le revenu directement sur la feuille de paie des salariés, il reverserait aux plus pauvres de quoi amener leur salaire à un niveau minimum.

Autrement dit le patronat anglais, qui combat la revendication d'un salaire minimum payé par l'employeur depuis bien longtemps, est néanmoins pour que l'Etat en garantisse un à condition... qu'il soit payé sur les fonds publics. Du coup le patronat ferait d'une pierre deux coups : il n'aurait même plus à payer de rallonges aux travailleurs en bas de l'échelle, puisque l'Etat serait toujours là pour compléter à hauteur du minimum social, et en prime il toucherait une commission sur l'impôt "négatif" reversé par l'Etat, comme il le fait déjà pour la perception des impôts sur le revenu à la source. Comme a conclu Davies, en s'adressant à la docte assemblée d'économistes et de financiers à laquelle il avait réservé la primeur de ses visions, *"n'ayons pas peur du socialisme"*... Du "socialisme" ou de "plumer les travailleurs" ?

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995